

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 26
Tuesday, June 9, 2020

Third Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 26
le mardi 9 juin 2020

Troisième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Tuesday, June 9, 2020

Statements of Condolence and Congratulation.....	1
Statements by Members	5
Oral Questions	
Police Investigations	10
Government Services	12
Department of Social Development.....	15
Education	17
Police Investigations	20
Hiring	22
Appointments.....	23
Statements by Ministers	24
Petition 25.....	36
Introduction and First Reading of Bills	37
Notices of Motion.....	39
Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	42
Unanimous Consent Denied	42
Point of Order	42
Bills—Third Reading	
No. 3, <i>An Act to Amend the Days of Rest Act</i>	
No. 14, <i>An Act to Amend the Safer Communities and Neighbourhoods Act</i>	
No. 15, <i>An Act Respecting the Enhancement of Off- Road Vehicle Safety</i>	
Bills—Second Reading	
No. 33, <i>An Act Respecting Security for the Legislative Assembly</i>	
Debated	44
Second Reading.....	47

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 9 juin 2020

Déclarations de condoléances et de félicitations	1
Déclarations de députés.....	5
Questions orales	
Enquêtes policières	10
Services gouvernementaux	12
Ministère du Développement social.....	15
Éducation	17
Enquêtes policières	20
Recrutement.....	22
Nominations.....	23
Déclarations de ministres	24
Pétition 25.....	36
Dépôt et première lecture de projets de loi.....	37
Avis de motion	39
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	42
Refus du consentement unanime	42
Rappel au Règlement.....	42
Projets de loi — Troisième lecture	
N ^o 3, <i>Loi modifiant la Loi sur les jours de repos</i>	
N ^o 14, <i>Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages</i>	
N ^o 15, <i>Loi concernant l'amélioration de la sécurité des véhicules hors route</i>	
Projets de loi — Deuxième lecture	
No 33, <i>Loi concernant la sécurité à l'Assemblée législative</i>	
Débat	44
Deuxième lecture.....	47

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 59th Legislative Assembly, 2019-20

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix		Vacant
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe		Vacant
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(IND)	Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*

(IND) *Independent*

(L) *Liberal Party of New Brunswick*

(PA) *People's Alliance of New Brunswick*

(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 59^e législature, 2019-2020
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe		Vacant
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix		Vacant
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(IND)	Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) *L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick*

(IND) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister of Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre
responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du
Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 26
Assembly Chamber,
Tuesday, June 9, 2020.

Jour de séance 26
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 9 juin 2020

13:03

(The House met at 1:03 p.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 3 sous la présidence de **l'hon. M. Guitard**.

Prayers.)

Prière.)

Statements of Condolence and Congratulation

Déclarations de condoléances et de félicitations

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to pass on my deepest sympathies to the family of the late Donald Taylor, who passed away on April 12, 2020. He was the son of the late Roy and Ada Taylor. He was 91 years of age.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour transmettre mes plus sincères condoléances à la famille de feu Donald Taylor, qui est décédé le 12 avril 2020. Il était le fils de feu Roy et Ada Taylor. Il était âgé de 91 ans.

Donnie worked for many years delivering milk for Thistle Dairy and always spoke fondly of the people he met. He retired from the Fredericton fire department in 1986 after 29 years of service. Donnie could always be found around the Devon area teasing his friends and at his favourite places, Neill Farm, Joe's Diner, and St. Mary's Supermarket and coffee shop. For many years, he worked at the cattle barns at the FREX helping anyone who needed him. He leaves behind two sons, Tommy and Peter; a daughter, Brenda; and their extended families.

Donnie a travaillé pendant de nombreuses années comme livreur de lait pour Thistle Dairy et a toujours parlé avec gentillesse des gens qu'il a rencontrés. Il a pris sa retraite du service d'incendie de Fredericton en 1986 après 29 années de service. On pouvait toujours trouver Donnie dans la région de Devon en train de taquiner ses amis et dans ses endroits préférés, Neill Farm, Joe's Diner et le supermarché et café St. Mary's. Pendant de nombreuses années, il a travaillé dans les étables de FREX, aidant tous ceux qui avaient besoin de lui. Il laisse dans le sillage deux fils, Tommy et Peter, une fille, Brenda, et leurs familles élargies.

I would ask all members to join me in offering sympathies to the family of the late Donald Taylor. Thank you, Mr. Speaker.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour présenter nos condoléances à la famille de feu Donald Taylor. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je demande du temps supplémentaire.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would like to ask for some extra time.

Le président : Accordé.

Mr. Speaker: Granted.

M. Coon : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille de Roland Haché, de Petit-Rocher, qui est décédé en avril, à l'âge de 72 ans, des suites d'un cancer.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I rise today to offer my condolences to the family of Roland Haché of Petit-Rocher, who passed away from cancer in April at the age of 72.

In 1995, M. Haché a été élu maire de Petit-Rocher, rôle qu'il a tenu jusqu'à son élection ici, à l'Assemblée législative, en 1999, en tant que député de Nigadoo-

In 1995, Mr. Haché was elected Mayor of Petit-Rocher, a role he held until he was elected to the Legislative Assembly here in 1999 as the member for

Chaleur. Après avoir été ministre de l'Éducation, il a été nommé ministre de l'Environnement. C'est alors que j'ai eu le plaisir de travailler avec lui et de rencontrer sa femme. Cet homme charmant et dévoué a servi sa collectivité et sa province avec distinction.

M. Haché laisse dans le deuil sa femme, Angèle Lagacé ; son fils, Christian ; les fils de la femme de ce dernier, André et Benoît ; ses petits-enfants, Charlotte, Alexandre, Xavier et Olivier ; son frère, Maurice, et ses sœurs, Lise et Madeleine.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la famille de Roland Haché. Merci, Monsieur le président.

Mr. Austin: It is with heavy hearts and immense sadness that the family of Brian Earl Glenn announces his sudden passing at the Saint John Regional Hospital in the early hours of May 9. Brian left this world at the age of 73 with the love of his life, Ruth Glenn, by his side. Words cannot express the love that Brian had for his family, and this love was returned in equal measure. Born in Minto, New Brunswick, on April 5, 1947, Brian was the son of the late Earl and Patricia Glenn and brother to Gary, Mark, Brenda, and Gayle.

Brian lived a full life, loved his friends and family deeply, and knew the value of a hard day's work. Never shy to offer a helping hand for much of the past few decades, Brian has worked hard to bring prosperity back to the region of the province that has been hit hard. He firmly believed that a strong rural New Brunswick makes for a stronger province.

Brian will be forever missed by his loving wife, Ruth, and his five children, Lori of Rothesay, Jason of Douglas Harbour, Traci of Fredericton, Rachel of Durham Bridge, and Suellen of Fredericton. As anyone could attest, Brian considered his children his greatest accomplishment, his daughters the apples of his eye, and his son a faithful companion.

My heartfelt condolences to the family of Brian Glenn.

Nigadoo-Chaleur. He was appointed Minister of Education, then Minister of Environment. It was then that I had the pleasure of working with him and meeting his wife. This charming and dedicated man served his community and his province with distinction.

Mr. Haché is mourned by his wife, Angèle Lagacé, son Christian, his daughter-in-law's sons André and Benoît, grandchildren Charlotte, Alexandre, Xavier, and Olivier, brother Maurice, and sisters Lise and Madeleine.

I ask all members to join me in expressing our condolences to the family of Roland Haché. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : C'est avec le cœur lourd et une immense tristesse que la famille de Brian Earl Glenn annonce son décès soudain à l'Hôpital régional de Saint John aux premières heures du 9 mai. Brian a quitté ce monde à l'âge de 73 ans avec l'amour de sa vie, Ruth Glenn, à ses côtés. Les mots ne peuvent exprimer l'amour que Brian portait à sa famille, et cet amour lui était rendu dans la même mesure. Né à Minto, au Nouveau-Brunswick, le 5 avril 1947, Brian était le fils de feu Earl et Patricia Glenn et le frère de Gary, Mark, Brenda et Gayle.

Brian a vécu une vie bien remplie, il aimait profondément ses amis et sa famille, et il connaissait la valeur d'une dure journée de travail. N'hésitant jamais à donner un coup de main au cours de pratiquement l'ensemble des dernières décennies, Brian a travaillé dur pour ramener la prospérité dans la région de la province qui a été durement touchée. Il croyait fermement qu'un Nouveau-Brunswick rural fort fait une province plus forte.

Brian manquera à jamais à son épouse aimante, Ruth, et à ses cinq enfants, Lori, de Rothesay, Jason, de Douglas Harbour, Traci, de Fredericton, Rachel, de Durham Bridge, et Suellen, de Fredericton. Comme tout le monde peut en témoigner, Brian considérait ses enfants comme sa plus grande réussite, ses filles comme les prunelles de ses yeux et son fils comme un fidèle compagnon.

Mes sincères condoléances à la famille de Brian Glenn.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je demande du temps supplémentaire.

C'est avec une profonde tristesse que je souligne le décès de Bernard Imbeault, âgé de 75 ans, à Shediac, le 22 avril 2020, au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont.

Bernard a toujours voué une grande importance à sa famille. Il laisse dans le deuil sa femme depuis 34 ans, Monique (Mallais); six enfants, Inouk (Amber Imbeault), Nisk (David Gregory), Elki (Nadia Bédard), Iris (Alfred Savoie) — enfants de Louise Imbeault —, Samuel (Stéphanie Lagacé-Imbeault) et Jacob, et ses petits-enfants, Benjamin, Mattéo, Léora, Ludovik et Romy, ainsi que Damyán Savoie.

13:10

Bernard a été un fier entrepreneur tout au long de sa vie professionnelle. Il a fondé le système de franchise des restaurants Pizza Delight, qu'il a contribué à faire passer d'un seul établissement de plats à emporter, à Shediac, au Nouveau-Brunswick, à un réseau multimarque de plus de 300 restaurants dans tout le pays, appelé Imvescor. En plus de mener ses propres activités entrepreneuriales, Bernard a fièrement siégé à plusieurs conseils d'administration d'entreprises et d'organismes sans but lucratif. Bernard était également très engagé dans sa collectivité et, au fil des ans, il a soutenu de nombreuses organisations et causes. Il a reçu de nombreux prix et distinctions.

Ce grand homme d'affaires et philanthrope acadien va me manquer. Une célébration de sa vie est provisoirement prévue le samedi 5 septembre 2020, à 11 h, à la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, rue St. George, à Moncton. Merci.

Hon. Mr. Carr: Thank you very much, Mr. Speaker. It is with mixed emotion but also with a congratulatory message that I stand here today to talk about my former deputy minister, Kelli Simmonds. She has recently retired from the civil service and will be moving on to other but rewarding challenges for our province. Kelli has been a lifelong civil servant in many roles. Over the years, many of us here have worked with Kelli in different capacities as ministers and executive assistants. I, as a brand-new minister just a little over 18 months ago, know that Kelli and her team brought me up to speed on very complex files. I know she has probably done that with many former ministers who are in this room and outside this room. I congratulate Kelli on her lifelong service to

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I ask for some extra time.

It is with deep sadness that I note the passing of Bernard Imbeault, aged 75, of Shediac, on April 22, 2020, at the Dr. Georges-L.-Dumont University Hospital Centre.

Bernard's family was always very important to him. He is mourned by his wife of 34 years, Monique (Mallais), six children, Inouk (Amber Imbeault), Nisk (David Gregory), Elki (Nadia Bédard), Iris (Alfred Savoie)—children of Louise Imbeault—Samuel (Stéphanie Lagacé-Imbeault), and Jacob, and his grandchildren, Benjamin, Mattéo, Léora, Ludovik, and Romy, as well as Damyán Savoie.

Bernard was a proud business owner throughout his professional life. He founded the Pizza Delight restaurant franchise system, that he helped take from a single takeout in Shediac, New Brunswick, to a multi-brand network of over 300 restaurants across the country called Imvescor. In addition to his own business, Bernard proudly sat on a number of boards of directors for businesses and nonprofit organizations. Bernard was also very involved in his community and supported many organizations and causes over the years. He received many awards and distinctions.

I will miss this great Acadian businessman and philanthropist. A celebration of his life is tentatively scheduled for Saturday, September 5, 2020, at 11:00 a.m. at Our Lady of the Assumption Cathedral on St. George Street in Moncton. Thank you.

L'hon. M. Carr : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est avec un sentiment partagé, mais aussi avec un message de félicitations à exprimer, que je prends la parole ici aujourd'hui pour parler de mon ancienne sous-ministre, Kelli Simmonds. Elle a récemment pris sa retraite de la fonction publique et s'apprête à relever d'autres défis enrichissants pour notre province. Kelli a été fonctionnaire toute sa vie et a exercé de nombreuses fonctions. Au fil des ans, nombre d'entre nous ont travaillé avec Kelli à différents titres, en tant que ministres et chefs de cabinet. En tant que tout nouveau ministre depuis un peu plus de 18 mois, j'ai été mis au courant de dossiers très complexes par Kelli et son équipe. Je sais qu'elle a probablement fait de même avec de nombreux

New Brunswickers and on the next chapter in her life, where she will also be providing more service to New Brunswickers and for our success. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer à mes collègues parlementaires que le cafétorium communautaire de Rogersville s'est doté d'un nom. Il s'appellera Salle Lisa LeBlanc. Après plusieurs années d'efforts constants par la collectivité de la grande région de Rogersville, la construction du cafétorium communautaire a débuté à l'automne 2019.

Salle Lisa LeBlanc est le nom fièrement choisi pour le nouveau local de la collectivité. Cette artiste et auteure-compositrice-interprète de Rogersville est connue dans le monde entier pour son style unique et fin qui lui a, entre autres, valu de nombreux prix prestigieux, dont un Félix et une nomination pour un Juno Award.

J'aimerais souligner le travail important de la mairesse de Rogersville, Pierrette Robichaud, de mon collègue, le député fédéral, Patrice Finnigan, ainsi que de mon prédécesseur au palier provincial, Bertrand LeBlanc, dans ce dossier.

J'invite mes collègues parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la grande collectivité de Rogersville pour cette nouvelle salle qui fera rayonner les arts et la culture de chez nous et d'ailleurs.

M^{me} Harris : Monsieur le président, félicitations à tous les diplômés de 2020 pour leur succès bien mérité.

Congratulations to all 2020 graduates on your well-deserved success. I know it has been a stressful and difficult experience for you, your families, and, of course, your teachers and school staff. Because of COVID-19, you have experienced an abrupt end to your Grade 12 year, and unfortunately, many are missing out on traditional proms and graduation ceremonies. I am really sorry for that. You have made it, and you all should feel very proud of your accomplishments. I applaud your adaptability and your perseverance. Start each day believing in yourself and you will be unstoppable. I believe in you. We believe in you.

anciens ministres présents ou non dans cette salle. Je félicite Kelli pour les services qu'elle a rendus aux gens du Nouveau-Brunswick tout au long de sa vie et pour le prochain chapitre de sa vie, où elle fournira encore plus de services aux gens du Nouveau-Brunswick en contribuant à notre succès à tous. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I'm pleased to announce to my fellow members that the Rogersville community cafetorium has a name. It will be called the Salle Lisa LeBlanc. After several years of continuous work by the Greater Rogersville community, construction of the community cafetorium started in the fall of 2019.

The name Salle Lisa LeBlanc has been proudly chosen for the new community venue. This artist and singer-songwriter from Rogersville is known worldwide for her wonderful unique style, which has earned her many prestigious awards, such as a Félix and a Juno Award nomination.

I would like to recognize the important work done on this file by the Mayor of Rogersville, Pierrette Robichaud, my colleague, MP Patrice Finnigan, and my predecessor at the provincial level, Bertrand LeBlanc.

I invite my fellow members to join me in congratulating the Greater Rogersville community for this new venue that will showcase arts and culture from our home and elsewhere.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, congratulations to all 2020 graduates on their well-deserved success.

Félicitations à tous les diplômés de 2020 pour votre succès bien mérité. Je sais que l'expérience a été stressante et difficile pour vous, vos familles et, bien sûr, vos enseignants et le personnel scolaire. À cause de la COVID-19, votre 12^e année s'est terminée abruptement et, malheureusement, beaucoup d'entre vous n'ont pas pu assister aux traditionnels bals de fin d'année et cérémonies de remise des diplômes. J'en suis vraiment désolée. Vous avez réussi, et vous devriez tous être fiers de vos accomplissements. J'applaudis votre capacité d'adaptation et votre persévérance. Commencez chaque journée en croyant en vous, et vous serez inarrêtables. Je crois en vous. Nous croyons en vous.

Félicitations. Je vous souhaite beaucoup de succès à l'avenir. Amusez-vous en toute sécurité.

Congratulations. I wish you much success in the future. Have fun and stay safe.

13:15

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to congratulate Moncton-born freelance cartoonist Michael de Adder on being recognized for two prestigious honours. De Adder, who freelances for the SaltWire Network, the *Toronto Star*, the *Ottawa Hill Times*, and Counterpoint in the United States, is this year's winner of the Herblock Prize. This prize was created in 2004 to support editorial cartooning as an essential tool for preserving the rights of the American people through freedom of speech and the right of expression. De Adder is the first Canadian to receive the U.S. award. Before the COVID-19 pandemic, he was scheduled to receive his award at the Library of Congress in Washington in April.

De Adder was also recently named as an honorary degree recipient at his alma mater, Mount Allison University, where he graduated in 1991 with a fine arts degree. I invite all members of the House to join me in congratulating Michael de Adder on being recognized with these honours.

Statements by Members

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. Over the past few months, teachers and school support workers have continuously worked to ensure that our children do not fall too far behind in their education. In this challenging time, they were able to adapt with little to no notice and guarantee continuous support to their classrooms by planning virtual lessons and by reaching out to children. Some children were really affected by having to quickly leave school with no notice. They have also had to go through a difficult time, and they miss their friends. My thoughts are with them. Teachers and support workers deserve our utmost respect in these times.

Au nom du caucus libéral, je dis merci beaucoup au personnel enseignant et aux travailleurs de soutien

Congratulations. I wish you much success in the future. Have fun and stay safe.

Félicitations. Je vous souhaite beaucoup de succès à l'avenir. Amusez-vous bien en toute sécurité.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour féliciter le caricaturiste indépendant Michael de Adder, originaire de Moncton, qui a reçu deux distinctions prestigieuses. M. de Adder, qui travaille à la pige pour SaltWire Network, le *Toronto Star*, le *Hill Times* d'Ottawa et CounterPoint aux États-Unis, est le lauréat du prix Herblock de cette année. Ce prix a été créé en 2004 pour soutenir la caricature politique en tant qu'outil essentiel pour préserver les droits du peuple américain grâce à la liberté de parole et au droit d'expression. M. de Adder est le premier Canadien à recevoir ce prix américain. Avant la pandémie de COVID-19, il devait recevoir son prix à la Library of Congress, à Washington, en avril.

M. de Adder a aussi été récemment nommé récipiendaire d'un diplôme honorifique à son alma mater, la Mount Allison University, où il a obtenu un diplôme en beaux-arts en 1991. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Michael de Adder pour de telles distinctions.

Déclarations de députés

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Au cours des derniers mois, les enseignants et le personnel de soutien scolaire ont travaillé sans relâche pour s'assurer que nos enfants ne prennent pas trop de retard dans leur éducation. En cette période difficile, ils ont été capables de s'adapter avec peu ou pas de préavis et de garantir un soutien continu à leurs classes en planifiant des leçons virtuelles et en communiquant avec les enfants. Certains enfants ont été très affectés par le fait de devoir quitter l'école rapidement et sans préavis. Ils ont également dû traverser une période difficile, et leurs amis leur manquent. Mes pensées les accompagnent. Les enseignants et les travailleurs de soutien méritent notre plus grand respect en ces temps difficiles.

On behalf of the Liberal caucus, thank you very much to teachers and support workers for their extraordinary work. Thank you, Mr. Speaker.

pour leurs efforts extraordinaires. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Mr. Speaker, there are New Brunswickers living throughout the province who have relatives who are residents of Manoir de la Vallée in Atholville and who have tested positive for the coronavirus. They understandably are very worried about their family members, since 14 residents and 3 staff members have the virus. In the Manoir's dementia wing, 12 of the 18 residents were infected, and 1 resident, Daniel Ouellette, has died.

Maintenant, certains membres du personnel ont dû se confiner, tandis que d'autres ne peuvent plus continuer à travailler. Je tiens à souligner le courage et la détermination du reste du personnel du Manoir de la Vallée (Atholville), qui travaille de longues heures dans des conditions très difficiles pour prendre soin des pensionnaires de ce foyer de soins. Ces personnes doivent être épuisées. Je veux aussi remercier le personnel du Programme extra-mural et toutes les autres personnes qui lui prêtent main-forte. Merci, Monsieur le président.

Mr. Austin: Mr. Speaker, I was pleased to hear that both government and the union representing nursing home workers have come to a tentative deal. During these uncertain times, nursing home workers have been on the front lines, adjusting their lives and taking necessary precautions to keep COVID-19 out of nursing homes. Mr. Speaker, I, the member for Miramichi, and the member for Fredericton-York have worked hard to bring both government and the union to the middle, including forcing an amendment to Bill 17 to enable a fair process of negotiation. I want to take this opportunity to thank all staff at nursing homes and to say that I am pleased a negotiated deal may finally be completed. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. Let's talk about stepping up for our great province of New Brunswick. More than 4 200 New Brunswickers were tested for the COVID-19 virus over the last three days of May. The total of 2 290 tests collected and processed in New Brunswick on Sunday, May 31, is higher than any single-day total achieved by any province in Atlantic Canada and is more than other larger provinces, including Saskatchewan and Manitoba. The hard work over those three days saw

M. Coon : Monsieur le président, des gens de partout au Nouveau-Brunswick ont des parents qui sont pensionnaires du Manoir de la Vallée, à Atholville, et qui ont été déclarés positifs au coronavirus. Ces gens sont, à juste titre, très inquiets pour les membres de leur famille, puisque 14 pensionnaires et 3 membres du personnel ont contracté le virus. Dans l'aile de démence du manoir, 12 des 18 pensionnaires ont été infectés et 1 pensionnaire, Daniel Ouellette, est décédé.

Now, some staff members had to isolate while others can no longer continue to work. I want to recognize the courage and determination of the remaining staff at Manoir de la Vallée (Atholville), who work long hours in very difficult conditions to take care of nursing home residents. They must be exhausted. I also want to thank the Extra-Mural Program staff and everyone else who lend them a helping hand. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : Monsieur le président, j'ai été content d'apprendre que le gouvernement et le syndicat représentant les travailleurs des foyers de soins sont parvenus à un accord de principe. En cette période d'incertitude, les travailleurs des foyers de soins ont été en première ligne, ajustant leur vie et prenant les précautions nécessaires pour empêcher la COVID-19 d'entrer dans les foyers de soins. Monsieur le président, la députée de Miramichi, le député de Fredericton-York et moi-même avons travaillé fort pour amener le gouvernement et le syndicat à s'entendre, y compris en forçant un amendement au projet de loi 17 pour permettre un processus de négociation équitable. Je profite de l'occasion pour remercier tout le personnel des foyers de soins et pour dire que je suis content qu'une entente négociée puisse enfin être conclue. Merci, Monsieur le président.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. Parlons de l'intensification des actions en faveur de notre grande province du Nouveau-Brunswick. Plus de 4 200 personnes du Nouveau-Brunswick ont subi des tests de dépistage du virus COVID-19 au cours des trois derniers jours de mai. Le total de 2 290 tests recueillis et traités au Nouveau-Brunswick le dimanche 31 mai est plus élevé que celui de toute autre province du Canada atlantique pour une seule journée et plus élevé que celui d'autres provinces plus grandes,

10% of the population of Zone 5 tested. Mr. Speaker, this record-shattering testing was the result of excellent efforts by medical staff along with Ambulance New Brunswick and the Extra-Mural Program. I would invite my colleagues to join me in showing appreciation for this tremendous effort to protect the health of the good people of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

13:20

Mrs. Harris: Thank you, Mr. Speaker. Social workers are an important part of the social fabric of our province. Over the past two months, they have continuously served some of our most vulnerable New Brunswickers. Their leadership and hard work looking after the most at-risk of our population demanded a lot of strength and professionalism in these uncertain times. In this time of COVID-19, they have had to continuously place their own lives at risk to ensure that their clients stayed safe and healthy.

This pandemic has brought a lot of difficult times to many New Brunswickers, and sometimes the unknown can be even more difficult for the most vulnerable. On behalf of our caucus, and as the member for Miramichi Bay-Neguac, I say thank you to all of our social workers.

Merci à toutes les travailleuses sociales et à tous les travailleurs sociaux.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président.

I do not know about you, but I was outraged reading the CBC article where the Premier insinuates that New Brunswickers are lazy and lack ambition. Across Canada, we are known to be hard workers. I know. I worked alongside them here and in Fort McMurray. We entrepreneurs have very ambitious projects, but we are crippled by debt, lack of infrastructure, and an industrial complex stronghold that hates competition.

Mr. Speaker, it is not New Brunswickers that lack ambition. It is successive governments, including this one. It is the Premier himself who lacks vision and, instead of lifting up, talks down. By refusing to invest

dont la Saskatchewan et le Manitoba. Le travail acharné de ces trois jours a permis de tester 10 % de la population de la zone 5. Monsieur le président, un tel record de tests est le résultat des excellents efforts du personnel médical, d'Ambulance Nouveau-Brunswick et du Programme extra-mural. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour exprimer notre appréciation de cet effort considérable visant à protéger la santé des gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Harris : Merci, Monsieur le président. Les travailleurs sociaux sont un élément important du tissu social de notre province. Au cours des deux derniers mois, ils ont continuellement servi certains de nos gens du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables. Leur leadership et leur travail acharné pour s'occuper des personnes les plus à risque de notre population ont exigé beaucoup de force et de professionnalisme en ces temps incertains. En cette période de COVID-19, ils ont dû continuellement mettre leur propre vie en danger pour s'assurer que leurs clients restent en sécurité et en bonne santé.

La présente pandémie a fait vivre des moments difficiles à bien des gens du Nouveau-Brunswick, et l'inconnu peut parfois être encore plus difficile pour les personnes les plus vulnérables. Au nom de notre caucus et en tant que députée de Baie-de-Miramichi—Neguac, je remercie tous nos travailleurs sociaux.

Thank you to all social workers.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker.

Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais j'ai été outré de lire l'article de la CBC dans lequel le premier ministre insinue que les gens du Nouveau-Brunswick sont paresseux et manquent d'ambition. Partout au Canada, nous sommes connus pour être des travailleurs acharnés. Je le sais. J'ai travaillé aux côtés des gens de la province ici et à Fort McMurray. Nous, les entrepreneurs, avons des projets très ambitieux, mais nous sommes paralysés par la dette, le manque d'infrastructures et un secteur industriel qui est une forteresse hostile à la concurrence.

Monsieur le président, ce ne sont pas les gens du Nouveau-Brunswick qui manquent d'ambition. Ce sont plutôt les gouvernements successifs, y compris le gouvernement actuel. C'est le premier ministre lui-

in basic infrastructure, by refusing to ensure a dignified safety net, and by disrespecting unions and workers, the Premier keeps pushing an outdated development model. Mr. Speaker, while most New Brunswickers are living cheque to cheque, I would suggest that the Premier get out of his little privileged bubble and get a little taste of reality.

Oh, by the way, 10-42 has not existed for the past 30 years.

Mrs. Conroy: Yesterday, the Miramichi Afro Connection hosted a live discussion with a panel of elected officials, organizers from the Miramichi Regional Multicultural Association, and members of the Black community for some very important and very serious discussions about racism and discrimination.

Many people have no idea what it is like to experience racism, but that does not mean that we can ignore it. The brutal death of George Floyd and what has been happening in the United States over the past couple of weeks have forced us to have a closer look at our own country and our own communities as well. We cannot continue to push racism under the rug and pretend that it does not exist. Racism is taught. Hate is not naturally inherited. We need more honest and open conversations, community sensitivity training, and more dialogue with the Black community to help put an end to hate and racism because Black lives matter. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Fairgrieve: Mr. Speaker, racism and all its ugliness and pain has people standing up and speaking out. One of those people is Boston Bruins assistant captain Patrice Bergeron, who happens to be an alumnus of the Acadie Bathurst Titan. He made a public commitment that I believe bears repeating, and, for me, bears following. He said: "Today and going forward I want to listen, educate myself and stand up for the Black community. We cannot change the past but we can certainly change the future. It is time to truly acknowledge this cry for help." Mr. Speaker, this cry for help is a cry for acknowledgement, understanding, and a commitment to do better. Thank you.

même qui manque de vision et qui, au lieu d'élever les gens, les rabaisse. En refusant d'investir dans l'infrastructure de base, en refusant d'assurer un filet de sécurité digne et en manquant de respect envers les syndicats et les travailleurs, le premier ministre continue de promouvoir un modèle de développement dépassé. Monsieur le président, alors que la plupart des gens du Nouveau-Brunswick vivent d'un chèque à l'autre, je suggère au premier ministre de sortir de sa petite bulle privilégiée et de goûter un peu à la réalité.

Oh, à propos, la 10-42 n'existe plus depuis 30 ans.

M^{me} Conroy : Hier, Miramichi Afro Connection a organisé une discussion en direct avec un panel d'élus, d'organiseurs de l'Association régionale multiculturelle de Miramichi et de membres de la communauté noire sur les sujets très importants et très sérieux que sont le racisme et la discrimination.

Nombreux sont ceux qui n'ont aucune idée de ce qu'est l'expérience du racisme, mais cela ne signifie pas que nous pouvons l'ignorer. La mort brutale de George Floyd et ce qui s'est passé aux États-Unis au cours des deux dernières semaines nous ont obligés à examiner de plus près notre propre pays et nos propres collectivités. Nous ne pouvons pas continuer à mettre le racisme sous le tapis et à faire comme s'il n'existe pas. Le racisme est enseigné. La haine n'est pas héritée naturellement. Nous avons besoin de conversations plus honnêtes et plus ouvertes, d'une formation à la sensibilité communautaire et d'un dialogue accru avec la communauté noire pour aider à mettre fin à la haine et au racisme, car la vie des Noirs compte. Merci, Monsieur le président.

M. Fairgrieve : Monsieur le président, le racisme, dans toute sa laideur et sa douleur, a poussé des gens à se lever et à s'exprimer. L'une de ces personnes est le capitaine adjoint des Boston Bruins, Patrice Bergeron, qui est un ancien membre du Titan Acadie Bathurst. Il a pris un engagement public qui, à mon avis, mérite d'être répété et d'être suivi. Il a déclaré : Aujourd'hui et à l'avenir, je veux écouter la communauté noire, m'y sensibiliser et la défendre. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons certainement changer l'avenir. Il est temps de prendre acte du présent appel à l'aide. Monsieur le président, un tel appel à l'aide est un appel à la reconnaissance, à la compréhension et un engagement de faire mieux. Merci.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner le travail de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs essentiels de la fonction publique et pour les remercier. Au cours des deux derniers mois, ces personnes ont dû s'adapter en matière de service à la population. Que ce soit en s'adaptant pour travailler à partir de la maison ou pour continuer à entrer au bureau avec de nouvelles mesures de distanciation physique, ces fonctionnaires auront fait preuve d'un grand leadership en continuant à faire leur travail de façon exemplaire. En mon nom et au nom de tous les membres du caucus de l'opposition officielle, je dis merci à toutes les personnes qui ont continué à servir la population du Nouveau-Brunswick.

13:25

Ms. Mitton: Mr. Speaker, the pandemic is not over. Things are opening up, and the stay on evictions was lifted on May 31. But the housing crisis has not gone away. Many were unhoused or facing housing insecurity before the pandemic hit. Now, even more people are struggling, with incomes disrupted, rents going up, and archaic laws that prevent social assistance clients from sharing accommodations. When people call Social Development looking for help for affordable housing, they are told to look elsewhere. Those who are put on the waiting list are likely to wait for years. I do not blame the social workers. They do not have the tools or the resources to help those who need it.

This government cut rental subsidies last year. That is the opposite of what is needed, especially during a pandemic when ensuring people have housing is not only a human right but also a public health concern. We need strong action to ensure that everyone has access to adequate, safe housing in both rural and urban areas. When we say we will get through this together, we need to mean it.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. We are seeing the results of what can happen when people do not follow the Public Health guidelines on COVID-19. We went from having no cases in the province to an outbreak in the Campbellton region, where there are 24 active cases. There are several people being treated

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to recognize and thank all essential civil servants. Over the last two months, they have had to adapt the way they provide services to the public. Whether it be having to adapt to working from home or to continuing to work in the office with new physical distancing measures, these civil servants have shown great leadership by continuing to do exemplary work. On my own behalf and on behalf of all official opposition caucus members, I thank all the people who have continued to serve New Brunswickers.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, la pandémie n'est pas terminée. La situation s'améliore, et le sursis aux expulsions a été levé le 31 mai. La crise du logement n'a toutefois pas disparu. Bien des gens étaient sans logement ou confrontés à une insécurité en matière de logement avant que la pandémie ne frappe. Aujourd'hui, ils sont encore plus nombreux à connaître des difficultés, avec des revenus perturbés, des loyers qui augmentent et des lois archaïques qui empêchent les bénéficiaires d'aide sociale de partager un logement. Lorsque les gens appellent Développement social pour demander de l'aide afin d'obtenir un logement abordable, on leur dit de chercher ailleurs. Ceux qui sont inscrits sur la liste d'attente risquent de devoir patienter des années. Je ne blâme pas les travailleurs sociaux. Ils n'ont pas les outils ou les ressources nécessaires pour apporter leur aide à ceux qui en ont besoin.

Le gouvernement actuel a réduit les subventions au loyer l'année dernière. C'est le contraire de ce qu'il faut faire, surtout en période de pandémie, où l'accès au logement est non seulement un droit humain mais aussi une question de santé publique. Nous devons prendre des mesures énergiques pour que chacun ait accès à un logement adéquat et sûr, tant dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Lorsque nous disons que nous allons nous en sortir ensemble, nous devons être sincères.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Nous voyons les résultats de ce qui peut arriver lorsque les gens ne suivent pas les directives de Santé publique sur la COVID-19. Nous sommes passés d'une absence de cas dans la province à une éclosion dans la région de Campbellton, où il y a 24 cas actifs. Plusieurs

in hospital, and there has been 1 death. This is why people cannot become complacent. If you have travelled outside the province, you must self-isolate.

It is frustrating to know that there are people who are not isolating. Over the weekend, a Fredericton business announced it was closing after a customer who came into the pub was not self-isolating after visiting Quebec. The pub stated on social media that it has reopened after disinfecting and sanitizing every surface in the building for the safety of the customers. The latest infections and examples of people who are failing to self-isolate are worrisome. We all need to act responsibly to ensure we do not see further flare-ups in other parts of our province. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Crossman: Mr. Speaker, on May 12, in the midst of the pandemic, Harry Cross of Quispamsis stepped up and gave blood for the 1 000th time. Mr. Cross has been stepping up with blood donations since the early 60s. This week is National Blood Donor Week. Harry Cross is one of the many special donors who will be celebrated this week. The need for blood is always great, and Canadian Blood Services asks everyone who is able to join Canada's lifeline. If you are able, please join Harry Cross and give the gift of life. There are three ways to book an appointment. You can download the GiveBlood app, call 1-888-2-DONATE, or book online at <blood.ca>.

Questions orales

Enquêtes policières

M. D. Landry : Monsieur le président, une terrible tragédie est survenue à Edmundston, la semaine dernière, et nous en sommes très attristés. Une jeune femme autochtone de 26 ans, Chantel Moore, a été tuée par balle au cours de ce qui a été rapporté comme étant un contrôle de bien-être effectué par la police. Le premier ministre peut-il faire le point sur l'enquête relative à cet incident, notamment en ce qui concerne les mesures prises pour garantir l'indépendance de l'enquête?

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate the question. Yes, indeed, it was a very tragic situation a week or so ago. The situation in relation to the investigation at this point is that the

personnes sont traitées à l'hôpital, et il y a eu un décès. C'est pourquoi les gens ne peuvent pas baisser la garde. Si on a voyagé à l'extérieur de la province, on doit s'isoler.

Il est frustrant de savoir qu'il y a des gens qui ne s'isolent pas. Au cours de la fin de semaine, une entreprise de Fredericton a annoncé qu'elle fermait ses portes après qu'un client qui est venu au pub ne s'est pas isolé après avoir visité le Québec. Le pub a déclaré sur les médias sociaux qu'il avait rouvert après avoir désinfecté et assaini toutes les surfaces du bâtiment pour la sécurité des clients. Les dernières infections et les exemples de personnes qui ne s'auto-isolent pas sont inquiétants. Nous devons tous agir de manière responsable afin d'éviter de nouvelles flambées dans d'autres régions de notre province. Merci, Monsieur le président.

M. Crossman : Monsieur le président, le 12 mai, en pleine pandémie, Harry Cross, de Quispamsis, a donné du sang pour la 1 000^e fois. M. Cross donne du sang depuis le début des années 60. Cette semaine est la Semaine nationale du don de sang. Harry Cross est l'un des nombreux donneurs spéciaux qui seront célébrés cette semaine. Les besoins en sang sont toujours importants, et la Société canadienne du sang demande à tous ceux qui le peuvent de se joindre à la chaîne de vie du Canada. Si vous le pouvez, joignez-vous à Harry Cross et faites le don de vie. Il y a trois façons de prendre rendez-vous. Vous pouvez télécharger l'application DonDeSang, composer le 1 888 JE DONNE ou prendre un rendez-vous en ligne à sang.ca.

Oral Questions

Police Investigations

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, a terrible tragedy occurred in Edmundston last week, and we are very saddened by it. A young 26-year-old aboriginal woman, Chantel Moore, was shot and killed during what was reported as a wellness check performed by police. Can the Premier give an update on the investigation into this incident, particularly with regard to the steps taken to ensure the independence of the investigation?

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la question. Oui, la situation qui est survenue il y a environ une semaine est effectivement une terrible tragédie. En ce qui concerne

Quebec authorities are doing a full investigation of the incident, working with the Edmundston police. Normally, we do not have an independent investigative unit here in New Brunswick. We have used Nova Scotia people in the past, and in this situation, they were not available. But the Quebec investigation folks were, and that is now happening. I, as well, am obviously looking there for answers—answers so that we all can understand how we can do better in the future.

M. D. Landry : Monsieur le président, c'est important que le public connaisse les faits au sujet de cette affaire. C'est également important de voir comment cela aurait pu être évité, afin que cela ne se reproduise plus au Nouveau-Brunswick. Pouvons-nous nous attendre à ce que les résultats de cette enquête soient rendus publics, avec des recommandations sur la manière dont cela pourrait être évité à l'avenir?

Hon. Mr. Higgs : Yes, we need to have all the information available to us. I do not know at this stage what can be made public or cannot be made public, but I do want to have the same assurances myself. I would say to the Leader of the Opposition and to my colleagues here that we want to know the details. I want to know the details. To what extent they can be made public, I cannot say at this point in time. But the purpose of this independent evaluation is to get to the very bottom of the situation in all aspects so that we understand what happened, what were the reasons, what could be mitigated going forward, and what could be changed. I would look for recommendations to come out of this to help us in a new direction.

13:30

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président.

This horrible incident has raised difficult questions about the relationships between our police forces and our Indigenous communities. Are we engaging the leaders of our Indigenous communities on the breadth or scope of the investigation?

Hon. Mr. Higgs : Thank you again for the question. I cannot speak directly as to who is going to be engaged in this, but I would think that, most assuredly, they will indeed be involved. But that will be up to the investigative authorities because all information is to

l'enquête sur celle-ci, les autorités du Québec procèdent actuellement à une enquête complète en travaillant avec le corps de police d'Edmundston. Normalement, nous n'avons pas d'unité chargée des enquêtes indépendantes au Nouveau-Brunswick. Nous avons dans le passé eu recours aux gens de la Nouvelle-Écosse, mais, dans ce cas-ci, ils n'étaient pas disponibles. Les gens du Québec qui sont chargés d'enquêtes l'étaient toutefois, et le processus est en cours. Je cherche évidemment moi aussi des réponses à cet égard pour que nous puissions tous comprendre comment nous pouvons faire mieux dans l'avenir.

Mr. D. Landry : Mr. Speaker, it is important that the public know the facts about this matter. It is also important to see how it could have been avoided, so that it does not happen again in New Brunswick. Can we expect the results of this investigation to be made public with recommendations on how this could be avoided in the future?

L'hon. M. Higgs : Oui, nous devons avoir accès à tous les renseignements disponibles. À cette étape-ci, je ne sais pas ce qui peut être rendu public et ce qui ne peut pas l'être, mais je veux effectivement le savoir aussi. Je tiens à dire au chef de l'opposition et à mes collègues ici que nous voulons connaître les détails. Je veux connaître les détails. À ce moment-ci, je ne saurais dire jusqu'à quel point ils peuvent être rendus publics. Toutefois, l'évaluation indépendante a pour but de mettre complètement au jour la situation sous tous ses angles afin que nous comprenions ce qui s'est passé, quelles en sont les raisons, ce qui pourrait être atténué dans l'avenir et ce qui pourrait être changé. Je m'attends à ce que des recommandations en émanent afin de nous donner une nouvelle orientation.

Mr. D. Landry : Thank you, Mr. Speaker.

Cet horrible incident a soulevé des questions difficiles à propos des relations entre nos corps policiers et nos collectivités autochtones. Ferons-nous participer les dirigeants de nos collectivités autochtones en ce qui concerne l'ampleur ou la portée de l'enquête?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie encore une fois de la question. Je ne suis pas en mesure de dire précisément qui participera à l'enquête, mais j'oserai croire que les dirigeants autochtones joueront en effet un rôle, sans aucun doute. Toutefois, ce sera aux

be uncovered to understand what happened, why, and what can be prevented. My understanding is that it will be a full-scope, independent evaluation with no stone left unturned as to what actually happened in this situation and, as importantly, what can be done in the future to prevent any sort of similar occurrence.

M. D. Landry : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick ne dispose pas de sa propre unité provinciale pour enquêter sur les incidents graves impliquant la police. Le premier ministre l'a mentionné dans sa réponse à la première question. De ce fait, il faut faire appel à des enquêteurs de l'extérieur de la province pour enquêter sur de tels incidents. L'année dernière, il a été signalé que la province envisageait d'avoir sa propre unité de ce type. Est-ce toujours à l'étude ou le gouvernement est-il d'accord avec la façon de fonctionner à l'heure actuelle?

Hon. Mr. Higgs: Again, that has not been something that I have had any real discussion on in terms of our having our own independent investigation unit. I do think that this is an area in which we can have cooperation between provinces anywhere in the country, as such. I think that the area of independence is heightened with other provinces helping and having the ability to come in with a totally new look at what is happening and asking all the pertinent questions. I do not know that having our own unit would bring any particular additional value to this process. I can ask detailed questions to find out whether it was something that was pursued or looked at, but I am not familiar with it. It has not been anything that I have been involved with in discussions in my time in office here.

Government Services

Ms. Rogers: Thank you, Mr. Speaker. Due to COVID-19, the Service New Brunswick centres that serve the public shut down with everything else, which, of course, was understandable. But they have been very slow to reopen, for some reason. I just want to be clear. There are more than 30 Service New Brunswick centres in the province. My question is this: Are they all reopening and offering the exact same services that they did before the pandemic or not? A clear yes or no would be nice.

autorités chargées de l'enquête d'y voir, vu que tous les renseignements seront dévoilés pour que nous comprenions ce qui s'est passé et ce qui pourrait être évité. D'après ce que j'ai compris, il s'agira d'une évaluation complète et indépendante ; on remuera ciel et terre pour savoir ce qui s'est vraiment passé dans cette situation et ce qui pourra être fait pour éviter qu'un tel incident se reproduise, ce qui est tout aussi important.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, New Brunswick does not have its own provincial unit to investigate serious incidents involving police. The Premier mentioned that in his answer to the first question. It is therefore necessary to call on out-of-province investigators to look into such incidents. Last year, it was reported that the province was considering having its own unit of this kind. Is this still being considered or does the government agree with the way things are currently being done?

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, je n'ai pas eu de discussions concrètes sur la possibilité d'avoir notre propre unité chargée des enquêtes indépendantes. Je pense qu'il s'agit d'un domaine dans lequel nous pouvons en fait collaborer entre provinces dans le pays. Je pense que l'indépendance est accrue par le fait que d'autres provinces fournissent une aide et peuvent se rendre sur place, avoir un regard complètement nouveau sur la situation et poser toutes les questions pertinentes. Je ne sais pas si le fait d'avoir notre propre unité d'enquête ajouterait une valeur quelconque au processus. Je peux poser des questions précises pour savoir si des mesures ont été prises à cet égard ou si la possibilité a été envisagée, car je ne suis pas au courant de la question. Je n'ai participé à aucune discussion à ce sujet depuis que je suis au pouvoir.

Services gouvernementaux

M^{me} Rogers : Merci, Monsieur le président. En raison de la pandémie de COVID-19, les centres de Services Nouveau-Brunswick, qui fournissent des services au public, ont fermé leurs portes, comme tout le reste, ce qui est tout à fait compréhensible. Toutefois, pour une raison quelconque, ils tardent beaucoup à rouvrir. Je veux être bien claire. La province compte plus de 30 centres de Services Nouveau-Brunswick. Ma question est la suivante : Tous les centres rouvriront-ils, et fourniront-ils exactement les mêmes services

Hon. S. Wilson: Thank you very much for that question. It gives me an opportunity to tell New Brunswickers just how proud I am of Service New Brunswick employees and how they have stepped up to the plate. Mr. Speaker, they have missed one day, when they were not at work, when COVID-19 started. They have been working in those offices every day. As you know, we have been taking calls online, and it is by appointment only. We have 33 service centres in the province, and right now, we have 10 open to the public by appointment only. They are there doing the work.

They have stepped up to the plate to do the COVID-19 help line. They have been doing that work, and that is why we do not have as many people as we need in our service centres to reopen them all right away. It is all being looked at. There is going to be a gradual opening. But, unlike other provinces, we have stayed open. We have been there serving the public, and I am proud of the work that they have done. Thank you.

Ms. Rogers: Thank you to the minister. But, Mr. Speaker, I would like to know whether the minister would share with the House a detailed list showing us clearly which Service New Brunswick centres are opening and when. I mean fully opening so that the public can be served. The private sector, for example, is reopening and doing its best to restart the economy to service New Brunswickers. It is using COVID-19 measures to mitigate the spread of the disease, so I am wondering why government is not leading by example here.

13:35

Hon. S. Wilson: Mr. Speaker, I want to correct the information. We have been open. We have been serving people. They call in, on the line, and they are served. If they need to go into an office . . . As I mentioned a couple weeks ago, Service New Brunswick offers 429 services. We can do all of them online, and if you cannot do it by computer, we can do it through the telephone. Everybody has a telephone.

qu'avant la pandémie? Il serait bien d'obtenir une réponse claire, comme un oui ou un non.

L'hon. M^{me} S. Wilson : Merci beaucoup de la question. J'ai ainsi l'occasion de dire aux gens du Nouveau-Brunswick à quel point je suis fière des employés de Services Nouveau-Brunswick et de la façon dont ils ont répondu à l'appel. Monsieur le président, ils n'ont manqué qu'un jour de travail, soit lorsque la pandémie est apparue. Ils travaillent tous les jours dans les bureaux en question. Comme vous le savez, nous répondons aux demandes en ligne et fournissons les services sur rendez-vous seulement. Nous disposons de 33 centres de services dans la province, et, à l'heure actuelle, 10 d'entre eux sont ouverts au public et accessibles sur rendez-vous seulement. Les employés sont là pour faire le travail.

Le personnel est intervenu pour répondre aux appels de la ligne d'assistance sur la COVID-19. Il accomplit ce travail, et c'est pourquoi nous ne disposons pas d'autant de personnes qu'il le faut dans nos centres de services pour tous les rouvrir sur-le-champ. Nous examinons la situation sous tous ses aspects. La réouverture se fera de façon progressive. Cependant, contrairement à d'autres provinces, nous sommes restés ouverts. Nous fournissons des services au public, et je suis fière du travail que le personnel a accompli. Merci.

M^{me} Rogers : Je remercie la ministre. Toutefois, Monsieur le président, j'aimerais savoir si la ministre voudrait présenter à la Chambre une liste détaillée qui nous montre clairement quels sont les centres de Services Nouveau-Brunswick qui rouvriront et la date de leur réouverture. J'entends la réouverture complète pour que le public puisse être servi. Par exemple, le secteur privé reprend ses activités et fait de son mieux pour redémarrer l'économie afin de servir les gens du Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il applique les mesures visant à limiter la propagation de la COVID-19 ; je me demande donc pourquoi le gouvernement ne montre pas l'exemple à cet égard.

L'hon. M^{me} S. Wilson : Monsieur le président, je veux corriger les renseignements donnés. Nous sommes ouverts. Nous servons les gens. Ces derniers nous appellent sur la ligne d'assistance et ils sont servis. S'ils doivent se rendre dans un bureau... Comme je l'ai mentionné il y a deux ou trois semaines, Services Nouveau-Brunswick fournit 429 services. Nous pouvons fournir tous ces services en ligne et, s'il

There are only 30 of those services where people need to go into a centre to be helped. But we have been open. There are 10 centres open, and some will be gradually reopening soon, in the next couple weeks. It will be a process. We are looking at what we can do to best serve the public. Again, I am proud of the work that is being done.

M. LePage : Monsieur le président, même si la ministre l'a mentionné, je tiens à lui rappeler que les bureaux de Kedgwick et de Saint-Quentin sont actuellement fermés ; alors, on demande aux gens de ces localités de se rediriger vers le bureau de Campbellton. J'aimerais que la ministre comprenne que les gens de Kedgwick et de Saint-Quentin sont dans une zone jaune, contrairement aux gens de Campbellton, où, en raison de la COVID-19, la zone est actuellement orange.

Les gens sont frustrés d'apprendre cette directive, et, encore ce matin, la ministre m'a répondu en disant : Eh bien, n'envoie pas les gens à Campbellton mais à Woodstock ou à Edmundston. Ou encore, ils peuvent appeler le bureau.

J'aimerais que la ministre me dise ceci : Quels bureaux vont rouvrir et à quelle date? De plus, j'aimerais savoir si elle-même a essayé la ligne 1 800 qu'elle prône tant?

Hon. S. Wilson: We recognize that sometimes when we call in the number, there is a wait time, but as I said, people can call the number. Service Canada sometimes has a four-hour wait. Ours is up to 10 or 15 minutes. Yes, we have had difficulty with some of our old equipment that we have been trying to work with. There are times when people do have to wait longer. We have had problems with the lines for a couple of days, actually, but they still have to call the number. It is the process right now. We are dealing with COVID-19, but we are still there doing the work. If they need help, call that number. They will be assisted over the phone. Maybe there are things that they do not need to go to a centre for. Those things are being done now, and the work is getting done.

n'est pas possible de le faire par ordinateur, nous pouvons les fournir par téléphone. Tout le monde a un téléphone. Sur l'ensemble des services fournis, seuls 30 nécessitent que les gens se rendent dans un centre pour recevoir de l'aide. Donc, nous sommes demeurés ouverts. Il y a 10 centres qui sont ouverts, et certains rouvriront bientôt au fur et à mesure, au cours des deux ou trois prochaines semaines. Il y a un processus à suivre. Nous cherchons à déterminer les options qui s'offrent à nous pour mieux servir le public. Encore une fois, je suis fière du travail qui est réalisé.

Mr. LePage: Mr. Speaker, even if the minister mentioned it, I want to remind her that the offices in Kedgwick and Saint-Quentin are currently closed, so people in these communities are being asked to go to the Campbellton office. I would like the minister to understand that the people of Kedgwick and Saint-Quentin are in a yellow zone, unlike the people of Campbellton, who are currently in an orange zone because of COVID-19.

People are frustrated about this directive, and, again this morning, the minister answered me, saying: Well, do not send people to Campbellton, but to Woodstock or Edmundston. Alternatively, they can call the office.

I would like the minister to tell me this: What offices are going to reopen and when? In addition, I would like to know whether she herself has tried the toll-free number she is recommending so much.

L'hon. M^{me} S. Wilson : Nous sommes conscients que, parfois, lorsqu'on appelle au numéro, il y a un temps d'attente ; toutefois, comme je l'ai dit, les gens peuvent appeler au numéro. Service Canada a parfois une attente de quatre heures. En ce qui nous concerne, l'attente maximale est de 10 à 15 minutes. Oui, nous avons eu des difficultés avec une partie du vieux matériel avec lequel nous nous sommes efforcés de travailler. À certains moments, les gens doivent effectivement attendre plus longtemps. Nous avons eu en fait des problèmes pendant quelques jours avec les lignes téléphoniques, mais les gens doivent tout de même appeler au numéro. C'est le processus à suivre pour le moment. Même si nous sommes aux prises avec la pandémie de COVID-19, notre personnel est toujours fidèle au poste. Si les gens ont besoin d'aide, ils doivent appeler au numéro en question. Quelqu'un les aidera au téléphone. Dans le cas de certains services, les gens n'ont probablement pas besoin de se

Department of Social Development

Mrs. Harris: Mr. Speaker, last week people who advocate on behalf of the province's more vulnerable were surprised to find out about sweeping changes in the Department of Social Development with the reduction of management zones from eight to four. Claude Snow, the social justice advocate, says there had been no announcement that the government was going to change the regions into administrative zones. They did not give us a chance to give our comments and warn the government about the possible effects of such a restructuring. Can the minister tell the House which of the groups that advocate for the poor, the mentally ill, and others in New Brunswick that she consulted with on this decision?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Speaker. I think it is really important to make it understood as to what exactly is happening with regard to the so-called sweeping changes. Eight regions were taken to four zones. This was facilitated by a number of retirements and a couple of regional directors who had also applied for promotions, which were realized, within central office. The four zones are now going to be directed by executive directors. Those executive directors are going to be members of the senior management of the department. Every Monday, they will be part of the senior management meetings, working much closer and intimately with the department as a whole. It will be better service with regard to how policies are implemented, and it will give them more input. It will give them a greater voice, Mr. Speaker. This was a very good move.

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. It is not a very good move when you are cutting jobs from rural regions in the province. Miramichi will not be better served by somebody sitting in an office in Fredericton that does not understand what is happening. Not only did this happen, but it happened during a pandemic without any thought or consultation about how hard all the people in Social Development have been working and about how they have been putting their own lives at risk to serve the most

rendre à un bureau. De tels services sont actuellement offerts, et le travail s'accomplit.

Ministère du Développement social

M^{me} Harris : Monsieur le président, la semaine dernière, les gens qui défendent les personnes les plus vulnérables de la province ont été surpris d'apprendre que de profonds changements s'opéraient au sein du ministère du Développement social en ce qui concerne la réduction des zones de gestion, celles-ci passant de huit à quatre. Selon Claude Snow, champion de la justice sociale, il n'avait pas été annoncé que le gouvernement transformerait les régions en zones administratives. Les gens du gouvernement ne nous ont pas donné l'occasion de faire des observations ni de les prévenir des effets éventuels d'une telle restructuration. La ministre dirait-elle à la Chambre quels sont les groupes de défense des personnes moins nanties, des celles qui sont aux prises avec des troubles de santé mentale et d'autres personnes du Nouveau-Brunswick qu'elle a consultés au sujet de la décision?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. Je pense qu'il est vraiment important de comprendre précisément la situation entourant les prétendus profonds changements. Huit régions ont été remplacées par quatre zones. Un certain nombre de personnes ont pris leur retraite et deux ou trois directeurs régionaux ont postulé un poste et obtenu une promotion au sein du bureau central, ce qui a facilité le processus. Les quatre zones se trouveront désormais sous la direction de directeurs généraux. Ces directeurs généraux feront partie de la haute direction du ministère. Les lundis, ils participeront aux réunions de la haute direction et ils seront bien plus près du ministère dans son ensemble et travailleront bien plus étroitement avec celui-ci. Cela se traduira par une amélioration du service en ce qui concerne le mode de mise en oeuvre des politiques et favorisera une participation accrue des directeurs. Cela donnera à leur voix plus de force, Monsieur le président. Il s'agit d'une bonne mesure.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. La mesure n'est pas très bonne si vous éliminez des postes dans les régions rurales de la province. La population de Miramichi ne sera pas mieux servie par une personne qui travaille dans un bureau de Fredericton et ne comprend pas ce qui se passe. Non seulement la décision a été prise, mais elle a aussi été prise pendant une pandémie, sans réflexion ni consultation sur l'ampleur des efforts déployés par tout le personnel de Développement social et le fait

vulnerable. To up and cut this without any talk is unreal, Mr. Speaker. As Claude Snow said: On paper, it is a rational plan because they were simply working with data, but on a practical and functional level, it is something else. It will create injustices and inequalities.

Some people have compared this to the ill-fated health care reforms that targeted rural New Brunswick not that long ago, which this government also said was very good news. This means less service for people in this area. Why is this different from those cuts?

13:40

Hon. Mrs. Shephard: First of all, Mr. Speaker, the opposition would want to define these as “cuts”, but no one has lost a job. We worked with retirements, and we elevated others to management positions, into central office. If we want to do everything the same as we have done for years . . . This setup has been the way it is for literally years.

The zones are now of equal size and components. The managers are well skilled. The executive director positions that are now being put in place will have direct contact with central office every single Monday. Every single week that these meetings are held, they are a part of it. Their voices have now gotten bigger, better, and more influential, and the delivery of services is going to be more realized on a level playing field throughout the province. Thank you, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: There is no point of order during question period.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, let me just be sure to let New Brunswickers know that when we go from eight to four, that is a cut—period.

The announcements, such as this one, that this government has made during the pandemic are unreal.

qu’il risque sa propre vie au service des personnes les plus vulnérables. La réalisation de telles compressions sans aucune discussion est inconcevable, Monsieur le président. Comme l’a dit Claude Snow : Sur le papier, il s’agit d’un plan rationnel, car les gens travaillaient simplement avec des données, mais dans la pratique et sur le plan du fonctionnement, c’est toute autre chose ; cela donnera lieu à des injustices et des inégalités.

Certaines personnes ont comparé la mesure à la malheureuse réforme des soins de santé qui a visé les régions rurales du Nouveau-Brunswick il n’y a pas si longtemps et que le gouvernement actuel avait aussi qualifiée de bonne mesure. La mesure se traduira par une diminution des services pour les personnes concernées. En quoi la mesure diffère-t-elle des compressions précédemment annoncées?

L’hon. M^{me} Shephard : Tout d’abord, Monsieur le président, l’opposition voudrait qualifier la mesure de « compressions », mais personne n’a perdu son emploi. Nous avons procédé en tenant compte de départs à la retraite et nous avons accordé à des personnes une poste de gestionnaire au sein du bureau central. Si nous voulons tout faire comme nous le faisons depuis des années... La structure est littéralement la même depuis des années.

Les zones sont maintenant de même taille et de même nature. Les gestionnaires sont qualifiés. Les personnes qui occuperont les nouveaux postes de directeurs généraux seront en communication directe avec le bureau central tous les lundis. Elles participeront à chaque réunion hebdomadaire tenue. Désormais, elles pourront mieux se faire entendre, exerceront une influence accrue et leur voix aura plus de poids, et la prestation de services sera assurée plus équitablement à l’échelle provinciale. Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : Le Règlement ne peut être invoqué pendant la période des questions.

M^{me} Harris : Monsieur le président, permettez-moi de préciser aux gens du Nouveau-Brunswick que lorsque nous passons de huit à quatre, il s’agit d’une compression, un point c’est tout.

Les annonces, notamment celle dont il est question, que le gouvernement a faites durant la pandémie sont

Also, the announcement—the very sad announcement . . . The day that we had to announce our first death in New Brunswick was also the same day that you announced the opening of visits to other nursing homes outside the Restigouche region. Not only did you make that announcement, but also you made it without letting the nursing homes know you were making it so that they could be prepared—prepared to get the residents ready to go out to visit and prepared to bring them back in. In fact, most nursing homes were not able to do that the next day. I know because my father-in-law lives in a nursing home and my mother-in-law called to find out and was told the nursing home did not know. When are you going to start consulting with New Brunswickers?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I personally asked for the phone calls to every administrator to take place two days before our announcement. The member opposite wants to say that we announced the opening of visitation, but we announced that homes could prepare, plan, and be ready for the opening of visitation. We made it very clear to each and every home that this is under its control. Every home needs to be prepared. All homes need to feel comfortable that they are able to protect the health and safety of not only their residents but also their employees.

Mr. Speaker, it has been a long road for families who have residents in nursing homes. Our loved ones have been separated for a very long time, and we have to start planning for a new normal. That is what we are going to do. No nursing home and no long-term care facility will ever be pushed into making a move that they are not comfortable with. We will support them.

Education

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. Speaking of stealthy changes, another stealthy change that came as a complete surprise was the elimination of diversity and respect leads from the Anglophone school system. Given the climate that is going on in the world and the need for change, is this not a role that our education system should be expanding and embracing? My question is obviously for the Minister of Education.

inconcevables. De plus, l'annonce, la très triste annonce... Le jour où nous avons dû annoncer notre premier décès au Nouveau-Brunswick est aussi celui où vous avez annoncé le début des visites dans les foyers de soins à l'extérieur de la région du Restigouche. Non seulement vous avez fait cette annonce, mais vous l'avez aussi faite sans en avertir les foyers de soins afin qu'ils puissent être prêts, afin qu'ils puissent préparer les pensionnaires à sortir à l'occasion d'une visite, puis à rentrer. En fait, la plupart des foyers de soins n'ont pas pu le faire le lendemain. Je le sais parce que mon beau-père habite dans un foyer des soins et ma belle-mère a téléphoné à l'établissement pour se renseigner, mais les gens du foyer de soins lui ont dit qu'ils n'étaient pas au courant. Quand commencerez-vous à consulter les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, j'ai personnellement demandé que chaque administrateur soit joint par téléphone deux jours avant notre annonce. La députée d'en face veut dire que nous avons annoncé le début des visites, mais nous avons annoncé que les foyers pouvaient se préparer, établir un plan et être prêts au début des visites. Nous avons clairement fait savoir à chaque foyer que c'était à eux de gérer le tout. Chaque foyer doit être prêt. Tous les foyers doivent estimer qu'ils sont en mesure de protéger la santé et la sécurité non seulement de leurs pensionnaires, mais aussi de leur personnel.

Monsieur le président, les familles qui comptent des pensionnaires dans des foyers de soins attendent depuis très longtemps. Nous avons été séparés très longtemps de nos proches et nous devons commencer à nous préparer à une nouvelle réalité. Voilà ce que nous ferons. Aucun foyer de soins ni aucun établissement de soins de longue durée ne sera forcé de prendre une mesure qui le rend mal à l'aise. Nous les appuierons.

Éducation

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. En parlant de changements furtifs, un autre changement furtif tout à fait inattendu a été l'élimination de postes de coordonnateurs de la diversité et du respect dans le secteur anglophone. Compte tenu du climat mondial actuel et du besoin de changement, ne s'agit-il pas d'un rôle que notre système d'éducation devrait élargir et appuyer? Ma question s'adresse évidemment au ministre de l'Éducation.

13:45

Hon. Mr. Cardy: Thank you, Mr. Speaker. Thank you to the member up above for the question. The positions were not eliminated. The members opposite are likely aware that some time over the past number of months, this province, this country, and this world have dealt with something called COVID-19. This has transformed the way in which government services have to be delivered, in the same way that it has changed the ways that all of us have to live our lives.

The honourable members are well aware because I have raised this issue and honourable members, when they were on this side of this House, raised the same issue around the shortage of teachers in this province at the best of times. Mr. Speaker, we are no longer in the best of times. We are facing a global pandemic, and in the face of that global pandemic, we have to make adjustments to the way our schools are run to make sure that we can adjust to the new normal that my honourable colleague just referenced. We are asking people who work in districts, people who work in departmental offices, and people who have experience in the education system to be in classrooms, which is where we need our teachers in the face of this pandemic, to continue their educational journey. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the minister for the answer. With the climate that we find ourselves in, we see marches all across the States, all across Europe, and all across the world asking that we embrace diversity. Does the minister at least acknowledge that it is important that we teach our children and that we teach our young students the importance of diversity and the importance of equality? Would the minister at least acknowledge that part?

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, I thank the honourable member for the question. Absolutely, yes—absolutely. We need to embrace a New Brunswick that welcomes people from around the world, that recognizes our citizens and all their diversities and strengths—New Brunswickers who bring to the table different backgrounds and histories and different experiences. We need to build a province that encourages everyone to move to New Brunswick once we can open our borders safely and securely and offer a province with a thriving economy, with a government that does what

L'hon. M. Cardy : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député dans la tribune de la question. Les postes n'ont pas été éliminés. Les gens d'en face savent sans doute que, depuis les derniers mois, la province, le pays et le monde sont aux prises avec quelque chose qui s'appelle la COVID-19. L'arrivée de la pandémie a transformé la prestation des services gouvernementaux, de la même façon qu'elle a changé tous nos modes de vie.

Les parlementaires sont bien au courant de la situation, car j'avais soulevé la question ; les parlementaires, lorsqu'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre, ont soulevé la même question à propos de la pénurie d'enseignants dans la province lorsque les circonstances étaient plus favorables. Monsieur le président, les circonstances ne sont plus favorables. Nous sommes aux prises avec une pandémie mondiale et, dans le contexte de cette pandémie mondiale, nous devons modifier la gestion de nos écoles pour que nous puissions nous adapter à la nouvelle normalité, comme ma collègue vient de le mentionner. Nous demandons aux personnes qui travaillent dans les districts, aux personnes qui travaillent dans les bureaux du ministère et aux personnes qui ont de l'expérience au sein du système d'éducation d'être dans les salles de classe, car c'est là où nous avons besoin de nos enseignants malgré la pandémie, pour continuer le cheminement éducatif des élèves. Merci, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président, et je remercie le ministre de la réponse. Étant donné le climat actuel, nous constatons la tenue de manifestations partout aux États-Unis, partout en Europe et partout dans le monde qui réclament que nous embrassions la diversité. Le ministre reconnaît-il au moins qu'il importe d'enseigner à nos enfants et à nos jeunes l'importance de la diversité et de l'égalité? Le ministre reconnaîtra-t-il au moins cela?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député de la question. Absolument, oui — absolument. Il faut nous ouvrir à un Nouveau-Brunswick qui accueille des gens du monde entier, qui célèbre sa population ainsi que toute sa diversité et ses forces, soit les gens du Nouveau-Brunswick qui viennent d'horizons divers et ont une histoire et des expériences différentes. Nous devons bâtir une province qui encourage tout le monde à venir vivre au Nouveau-Brunswick dès que les frontières pourront être ouvertes en toute sécurité et présenter une

it does best and a private sector generating the wealth that we all need.

The diversity of people whom we will see come to this province from places such as South Korea and from countries across Africa . . . People will look to make this province home. People within this province who come from a variety of backgrounds and people with a variety of sexual orientations . . . We welcome everyone in this province. That is what makes New Brunswick a great province, and I think I can say for all members of the House that we celebrate that diversity. I thank the honourable—

Mr. C. Chiasson: I thank the minister for his answer, Mr. Speaker. Given that the minister feels that it is important and that it is something that we should be doing, will he then commit to introducing diversity and respect education into the curriculum in all schools and in all classrooms in this next school year?

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, I thank the honourable member. Times are strange. I recall an honourable member in a lower place who looked similar referencing the need for no changes at all to be made in the face of what I believe were references to the minister's hasty efforts to transform the education system in this province. We needed calm, we needed stability, and we needed no changes at all because the team opposite had left things in such a superb shape when it left office.

Mr. Speaker, I have always been someone who is committed to action. I can say right now that we are going to be working to move ahead not just on the file that the honourable member references but also on a range of other changes. Unlike the honourable member's team, on this side of the House, we believe in action and we believe in moving forward in the best interests of our province's children. We will do it based on evidence. We will do it based on consultation like the green paper consultations that happened earlier this year and were widely heralded by people in the education system, the people who know best, as something unprecedented in the history of this province's system. We are going to keep moving, Mr. Speaker. Thank you to the member opposite for the question.

province dont l'économie est florissante, dont le gouvernement est efficace et dont le secteur privé génère la richesse dont nous avons tous besoin.

La diversité des gens que nous verrons venir dans la province en provenance d'endroits comme la Corée du Sud et de pays d'Afrique... Les gens chercheront à s'installer dans la province. Les gens de la province qui viennent d'horizons divers et les gens d'orientations sexuelles diverses... Nous accueillons tout le monde dans notre province. Voilà ce qui fait du Nouveau-Brunswick une magnifique province, et je pense que je peux dire au nom de tous les parlementaires que nous célébrons la diversité. Je remercie le...

M. C. Chiasson : Je remercie le ministre de sa réponse, Monsieur le président. Puisque le ministre estime que la diversité est importante et que nous devrions la promouvoir, s'engagera-t-il alors à introduire l'éducation de la diversité et du respect dans les programmes d'études enseignés dans toutes les écoles et salles de classe au cours de la prochaine année scolaire?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député. Nous vivons à une époque inhabituelle. Je me souviens d'un député à l'allure semblable sur le parquet qui a dit qu'il ne fallait apporter aucun changement malgré, je crois, les efforts précipités du ministre pour transformer le système d'éducation de la province. D'après lui, nous avons besoin de calme, nous avons besoin de stabilité et nous n'avons besoin d'aucun changement parce que l'équipe précédente avait laissé les choses en excellente condition à la fin de son mandat.

Monsieur le président, j'ai toujours été déterminé à agir. Je peux dire tout de suite que nous nous emploierons à faire avancer non seulement le dossier dont parle le député, mais aussi une série d'autres changements. Contrairement à l'équipe du député, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'il faut agir et qu'il faut faire avancer les choses dans l'intérêt des enfants de notre province. C'est ce que nous ferons en nous appuyant sur des données probantes. C'est ce que nous ferons en nous appuyant sur des consultations comme celles menées plus tôt cette année dans le cadre du livre vert et qui ont été en général considérées par les gens du milieu de l'éducation, ceux qui s'y connaissent le mieux, comme du jamais vu dans l'histoire du système de la province. Nous continuerons de faire des progrès, Monsieur le

président. Je remercie le député d'en face de la question.

Police Investigations

Mr. Coon: Mr. Speaker, last week, New Brunswickers were horrified to learn that Chantel Moore, an Indigenous woman and young mother, was shot dead by an Edmundston police officer. Family members from British Columbia have now arrived in New Brunswick to join her mother Martha and her daughter Gracie, and they need to know exactly what happened.

Chantel would not be dead. She should not be dead. The officer should not have her death on their conscience. Something went tragically wrong, and there must be answers to all the family's questions—not six months from now but now. It is unacceptable and cruel for the family to have to wait for a final report to be prepared by Quebec's serious incident response team, which is accountable to Quebec, and reviewed behind closed doors until it finally will be made public. Will the Minister of Public Safety ensure that a preliminary report of findings be provided to the family and then, after that, made public before the end of this month?

13:50

Hon. Mr. Urquhart: Thank you, Mr. Speaker. As you can imagine, there is nothing harder than having to bury one of your children. I pass my sympathy out to the family. Especially when you are in a community like the Native community . . . As you know, my wife is also. I called Chief Bernard from the First Nation, and I made it very clear to her that we are doing everything we can. The unfortunate or difficult part of this . . . Everything is going to be investigated. The family is now here from around Canada, and we are with them at all times. But in an investigation, in the event that there are criminal actions or there are not, you cannot release a lot of information until you know what the story is. We have heard a lot of different situations.

Enquêtes policières

M. Coon : Monsieur le président, la semaine dernière, les gens du Nouveau-Brunswick ont été horrifiés d'apprendre que Chantel Moore, une jeune mère autochtone, avait été abattue par un agent de police d'Edmundston. Des membres de sa famille en provenance de la Colombie-Britannique sont arrivés au Nouveau-Brunswick afin d'être près de sa mère Martha et de sa fille Gracie, et ils doivent savoir exactement ce qui s'est passé.

Chantel n'était pas destinée à mourir. Elle ne devrait pas être morte. L'agent de police ne devrait pas avoir sa mort sur la conscience. Quelque chose a mal tourné, tristement, et c'est pourquoi il faut fournir à la famille des réponses à toutes ses questions, pas dans six mois, mais maintenant. Il est inacceptable et cruel que la famille doive attendre qu'un rapport définitif soit rédigé par l'équipe québécoise d'intervention en cas d'incident grave, laquelle est tenue de rendre des comptes à Québec, et qu'il soit examiné à huis clos avant qu'il soit finalement rendu public. Le ministre de la Sécurité publique veillera-t-il à ce qu'un rapport préliminaire soit fourni à la famille puis rendu public avant la fin du mois?

L'hon. M. Urquhart : Merci, Monsieur le président. Comme vous pouvez l'imaginer, il n'y a rien de plus difficile que d'avoir à enterrer un de ses enfants. Je veux exprimer mes condoléances à la famille de la victime. Surtout lorsqu'on fait partie d'une communauté autochtone... Comme vous le savez, ma femme est Autochtone. J'ai téléphoné à la chef Bernard de la Première Nation, et je lui ai bien précisé que nous ne ménageons aucun effort. Ce qui est malheureux ou difficile dans la... Tous les éléments feront l'objet d'une enquête. Les membres de la famille, venant d'un peu partout au Canada, sont maintenant ici, et quelqu'un les accompagne en tout temps. Toutefois, dans le cas d'une enquête, qu'une poursuite criminelle soit intentée ou non, il n'est pas possible de communiquer beaucoup de renseignements avant de connaître le fond de l'histoire. Nous avons entendu de nombreuses versions différentes.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Coon: Mr. Speaker, New Brunswick does not have a serious incident response team—so it is difficult to control the time in which they are going to work on this—despite a recommendation for the creation of one in the Alphonse MacNeil report, which was submitted to the Minister of Public Safety just last October. At that time, the minister said he would bring together stakeholders within a month or two to discuss the feasibility of setting one of these things up. Chiefs of police have already indicated their support of the recommendation. We remain dependent on the serious incident response teams from other provinces, and without direct intervention from the Minister of Public Safety, it could be half a year or more before Chantel Moore's family and the public have their questions answered about her shooting.

Will the Minister of Public Safety commit to this House that New Brunswick will have its own serious incident response team, properly constituted to reflect the diversity of our society and accountable to New Brunswickers, up and running by this September?

Hon. Mr. Urquhart: No, I am afraid that cannot happen. I wish it could. I wish I could do that. I have had the discussion with the honourable member, and I have had it with my department. I have serious concerns about how we answer in a police . . . I truly feel that we should have another party look after it. I am not sure that New Brunswick having its own is the right answer. My direction to my department, to my party, and to your groups is that I am looking at it and I want it moved forward. Everything has come to a grinding halt here. There is the possibility of a Maritime or an Atlantic party where we could have it. To be an expert in this field, you have to be working on these. Luckily, we do not have a whole lot of these files at the present time. But if we had a team that we could use in all three Maritime Provinces, I think we would be better served.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Monsieur le président, malgré la recommandation visant à créer une équipe d'intervention en cas d'incident grave formulée dans le rapport Alphonse MacNeil qui a été présenté au ministre de la Sécurité publique pas plus tard qu'en octobre dernier, le Nouveau-Brunswick n'est pas doté d'une telle équipe ; il sera donc difficile d'avoir une emprise sur la période pendant laquelle l'équipe québécoise travaillera sur l'enquête. Lors du dépôt du rapport, le ministre a dit qu'il réunirait des parties prenantes dans un délai d'un mois ou deux afin de discuter de la possibilité d'en créer une. Les chefs de police ont déjà indiqué être en faveur de la recommandation. Nous demeurons tributaires des équipes d'intervention en cas d'incident grave d'autres provinces, et, sans l'intervention directe du ministre de la Sécurité publique, il pourrait s'écouler six mois ou plus avant que la famille de Chantel Moore et le public puissent obtenir réponse à leurs questions à propos de son meurtre.

Le ministre de la Sécurité publique s'engagera-t-il auprès de la Chambre à ce que, d'ici à septembre, le Nouveau-Brunswick soit doté de sa propre équipe d'intervention en cas d'incident grave, qui sera dûment constituée afin de refléter la diversité de notre société et qui sera tenue de rendre des comptes à la population du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Urquhart : Non, j'ai bien peur qu'il ne soit possible de créer une telle équipe. J'aimerais que ce le soit. J'aimerais pouvoir le faire. J'en ai déjà discuté avec le député, et j'en ai aussi discuté avec mon ministère. Je suis sérieusement préoccupé par la façon dont la police intervient... Je crois sincèrement que nous devrions demander à un autre organisme d'examiner la question. Je ne crois pas que de doter le Nouveau-Brunswick de sa propre équipe d'intervention soit la bonne solution. Les directives que je transmets à mon ministère, à mon parti et à vos groupes, c'est que je me penche sur la question et que je veux que le tout aille de l'avant. Rien ne se passe maintenant. La possibilité existe d'avoir une agence pour les Maritimes ou l'Atlantique. Si vous êtes un expert dans le domaine, vous devez travailler pour de telles agences. Heureusement, nous n'avons pas beaucoup d'affaires du genre en ce moment. Cependant, s'il y avait une équipe à laquelle les trois provinces Maritimes pourraient faire appel, je pense que nous serions mieux servis.

Hiring

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. You know, before the pandemic, I always had great concern with workers from out of province coming in and, many times, taking jobs from New Brunswickers here, especially with such a high unemployment rate. But during the pandemic, the issue was raised even higher in my mind. We have received several calls in our office about “essential workers” coming into New Brunswick from out of province. My question is for the Premier. Do we know exactly how many essential workers there are in the province that are not from New Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, we do. I do not know the number exactly, but these workers who come into the province have to set up through WorkSafeNB to ensure that they are following all the protocols. That does not mean that they isolate for 14 days before they go to work. It means that their workplace has been defined, that they know what area they are working in, and that they are isolated from other workers in the province. If that cannot be the case, then they do have to isolate for 14 days. But we are doing the same thing with our companies here as they move into other provinces, as well, to work or tender on contracts. It is part of starting up an economy. It is part of taking additional risks and getting our businesses up and running as they did in the past.

With regard to the point of having WorkSafeNB evaluate the site, the applications are made to WorkSafeNB. It evaluates the site, and it determines what protocols need to be in place to make it safe to operate. I can get the number of how many are here now, but I do not know that off the top of my head.

13:55

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the Premier for that answer. I would like to dig a little deeper down into that because it is not just the number of people and companies from out of province that are here working. The question is this: What deems them essential? If we have workers here in New

Recrutement

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Vous savez, avant la pandémie, j’ai toujours eu de vives préoccupations au sujet des travailleurs de l’extérieur de la province qui venaient ici et qui, bien souvent, enlevaient des emplois aux gens du Nouveau-Brunswick, surtout compte tenu du taux de chômage actuel qui est si élevé. Toutefois, pendant la pandémie, le sujet est devenu encore plus préoccupant à mon avis. Nous avons reçu plusieurs appels à notre bureau concernant des « travailleurs essentiels » qui viennent de l’extérieur du Nouveau-Brunswick. Ma question s’adresse au premier ministre. Savons-nous exactement combien il y a dans la province de travailleurs essentiels qui ne sont pas du Nouveau-Brunswick?

L’hon. M. Higgs : Merci de la question. Monsieur le président, nous connaissons le chiffre. Je ne connais pas le chiffre exact, mais les travailleurs qui viennent dans la province doivent s’organiser par l’intermédiaire de Travail sécuritaire NB pour s’assurer de respecter tous les protocoles. Cela ne signifie pas qu’ils s’isolent pendant 14 jours avant d’aller au travail. Cela signifie que leur lieu de travail a été défini, qu’ils savent dans quelle région ils travaillent et qu’ils sont isolés des autres travailleurs de la province. Si cela n’est pas possible, ils doivent alors s’isoler pendant 14 jours. Nous procédons d’ailleurs de la même façon ici à l’égard des employés de nos compagnies lorsqu’ils se déplacent, eux aussi, dans d’autres provinces pour travailler ou soumissionner à des contrats. Cela fait partie de la relance d’une économie. Cela fait partie des risques additionnels à prendre pour permettre aux entreprises de reprendre leurs activités comme dans le passé.

Les demandes concernant l’évaluation du lieu de travail par Travail sécuritaire NB doivent être présentées à Travail sécuritaire NB. Elle évalue le site et détermine quels protocoles doivent être établis pour assurer la sécurité des activités. Je peux me renseigner sur le nombre de travailleurs de l’extérieur qui sont ici en ce moment, mais je ne le connais pas de mémoire.

M. Austin : Merci, Monsieur le président, et merci au premier ministre de la réponse. J’aimerais approfondir un peu le sujet, car il n’est pas simplement question du nombre de personnes et de compagnies de l’extérieur de la province qui travaillent ici. La question est la suivante : Sur quelle base les travailleurs sont-ils

Brunswick who can do the same jobs, is it not fair and right that we protect our own New Brunswick workers, especially considering the pandemic and the fact that we are closing our borders to everybody else? My question, again, is for the Premier. In terms of essential workers, how is that classified? What deems a worker essential to come in from outside New Brunswick to take jobs from New Brunswickers?

Hon. Mr. Higgs: Well, I guess that it reminds me of the temporary foreign worker thing where I was trying to give more jobs to New Brunswickers. That did not seem to get as much support in the House, particularly, as it might have. In this case, businesses go out and tender their contracts and then people bid on them. It is part of opening up our economy.

There are also situations where it appears that some are using this particular pandemic and maybe saying: Well, I have the capability to do this. When, in the past, history would have shown that . . . Let's say that you are working at a mill or working at a plant and there are certain skill sets required to work at that plant. You bring a variety of people in. They can be different groups. Certainly, with any of these companies, we expect the majority of people they are using to be from New Brunswick or all the people they are using to be from New Brunswick, people who are actually trained and able to do the job.

There are specialties that are required from time to time and for project to project. They will bring in people from out of the province or maybe even out of the country in order to get their plants up and running or to do the speciality work. That is what I am told is the case here, and we would expect that to be followed.

Nominations

M. Bourque : Merci, Monsieur le président.

My colleague was talking about stealth changes. Well, talking of more stealth changes, we had a recent deputy minister shuffle. Unlike previous deputy minister shuffles, there was no news release

désignés essentiels? Si nous avons ici au Nouveau-Brunswick des travailleurs qui peuvent faire le même travail, n'est-ce pas juste et équitable de protéger nos travailleurs du Nouveau-Brunswick, surtout compte tenu de la pandémie et du fait que nous fermons nos frontières à toutes les autres personnes? Encore une fois, ma question s'adresse au premier ministre. Pour ce qui est des travailleurs essentiels, comment sont-ils classifiés? Comment est-il déterminé qu'un travailleur est essentiel et doit venir de l'extérieur du Nouveau-Brunswick pour enlever des emplois aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, la question me rappelle la situation concernant les travailleurs étrangers temporaires où j'essayais de donner plus d'emplois aux gens du Nouveau-Brunswick. La mesure ne semblait pas recevoir autant d'appui qu'elle aurait pu en recevoir à la Chambre, en particulier. Dans le cas présent, les entreprises lancent des appels d'offres pour leurs contrats et les gens présentent des soumissions pour les obtenir. Cela fait partie de la relance de notre économie.

Dans certains cas, il semble que des gens songent à la pandémie actuelle et se disent qu'ils ont peut-être la capacité de faire des choses. Tandis que, dans le passé, l'histoire montre que... Disons que vous travaillez dans une usine ou un autre établissement industriel et qu'il faut posséder certaines compétences pour y travailler. Vous réunissez différentes personnes. Elles peuvent appartenir à divers groupes. Bien sûr, en ce qui concerne les compagnies en question, nous nous attendons à ce que la majorité ou l'ensemble des gens qu'elles emploient soient du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire des gens qui sont en fait formés et capables de faire le travail.

Il faut faire appel de temps en temps et pour certains projets à des gens ayant une formation spécialisée. Les compagnies font appel à des gens de l'extérieur de la province ou peut-être même du pays pour rouvrir leurs usines ou pour effectuer le travail spécialisé. D'après ce qu'on me dit, c'est le cas ici, et nous nous attendrions à ce que les mesures soient respectées.

Appointments

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

Mon collègue a parlé de changements furtifs. Eh bien, puisqu'il en est question, notons qu'il y en a eu d'autres, liés à un récent remaniement sous-ministériel. Contrairement aux remaniements sous-

announcing this change. The Deputy Minister of Natural Resources and Energy Development is now also the deputy minister of the Environment and Local Government portfolios. This sounds a lot like the cat babysitting the canary. This decision clearly was made by the Premier.

We know that conflicts of interest stem not only from reality but also from perception. Will the Premier admit that those two departments clearly give the impression of at least perceived conflict of interest, where one is seen as a developer and the other one is seen as a regulator? Can the Premier see the conflict of interest here? Merci.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, the environment is not at any one department's sole discretion. It is up to all of government to look after our environment. In this particular case, a legal opinion was sought as to whether there was any concern about a conflict here. The advice was that we move forward with it because there was no perceived conflict of interest.

But, Mr. Speaker, I want to elaborate on another little particular point in relation to the Department of Natural Resources and Energy Development. It was not Environment. It was the Department of Natural Resources that made the largest contribution to conservation in the history of this province by going from 5% to 10% conserved land. Minister Holland deserves particular credit for making that happen. But it was the Department of Natural Resources that made that happen. Every department has a conscience, a conscious need, a responsibility, and an obligation to protect the environment of this fine province.

Mr. Speaker: Question period is over.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to assure residents, family members of residents, and staff at Manoir de la Vallée that they are not alone as they struggle with the impact of COVID-19.

ministériels précédents, le changement n'a pas été annoncé par voie de communiqué de presse. Le sous-ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie est maintenant aussi sous-ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Cela ressemble beaucoup à un chat qui surveille un canari. La décision était clairement celle du premier ministre.

Nous savons que les conflits d'intérêts peuvent être tant réels que perçus. Le premier ministre admettra-t-il que les deux ministères en question donnent clairement l'impression de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts du moins apparent, où l'un est perçu comme un promoteur et l'autre comme une autorité de réglementation? Le premier ministre est-il conscient du conflit d'intérêts? Thank you.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, l'environnement n'est pas à la discrétion d'un seul ministère. Il revient à l'ensemble de l'appareil gouvernemental de veiller sur notre environnement. Dans ce cas-ci, un avis juridique a été sollicité pour savoir s'il y avait la moindre préoccupation au sujet d'un possible conflit d'intérêts. Nous avons reçu l'avis de procéder aux changements puisqu'il n'y avait aucun conflit d'intérêts apparent.

Monsieur le président, je veux toutefois apporter des précisions sur un autre petit aspect en particulier relativement au ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Ce n'est pas Environnement. C'est le ministère des Ressources naturelles qui a le plus contribué à la conservation dans l'histoire de la province en faisant passer de 5 % à 10 % la superficie des terres qui sont conservées. Le ministre Holland mérite une mention toute particulière pour avoir rendu cela possible. C'est effectivement le ministère des Ressources naturelles qui a concrétisé le tout. Chaque ministère a le devoir, le besoin impératif, la responsabilité et l'obligation de protéger l'environnement de notre belle province.

Le président : La période des questions est terminée.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour assurer aux pensionnaires, aux membres des familles des pensionnaires et au personnel du Manoir de la Vallée qu'ils ne sont pas seuls à lutter contre l'impact de la COVID-19.

Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour assurer aux pensionnaires, aux membres de leur famille et au personnel du Manoir de la Vallée (Atholville) qu'ils ne sont pas seuls à lutter contre les effets de la COVID-19.

When the first cases were reported in the facility, Public Health took immediate action to keep the outbreak contained and to protect residents and staff. Their health and safety are our highest priority. We have been closely monitoring and testing staff and residents at the special care home, and residents in the affected wing of the facility have been isolated.

14:00

Nous assurons une surveillance étroite et nous avons procédé au dépistage du personnel et des pensionnaires du foyer de soins spéciaux, et ceux dans l'aile touchée ont été isolés.

We have also been working closely with our partners including social workers, the regional health networks, and Extra-Mural/Ambulance New Brunswick to provide additional staff and equipment as needed. As well, Mr. Speaker, the pandemic task force has put measures in place to limit the movement of staff.

Employees of nursing homes, special care homes, and adult residential facilities in Zone 5 are not permitted to work in more than one facility. Staff are conducting self assessments for symptoms prior to every shift and are wearing the necessary personal protective equipment while at work. Mr. Speaker, these steps are necessary to keep everyone impacted by this outbreak as healthy and as safe as possible.

Monsieur le président, ces mesures sont nécessaires pour que toutes les personnes touchées par cette écloison demeurent en santé et en sécurité.

On behalf of the people of New Brunswick, I want to thank the staff and all of our partners, including the regional health networks and Extra-Mural/Ambulance New Brunswick, for their dedication to caring for those who are among our most vulnerable residents. I understand that this is a very difficult time for everyone involved. I want the residents and their

Mr. Speaker, I rise today to assure the residents, their families, and the staff of Manoir de la Vallée (Atholville) that they are not alone in the battle against the effects of COVID-19.

Lorsque les premiers cas ont été signalés dans l'établissement, Santé publique a pris des mesures immédiates pour contenir l'écllosion et protéger les pensionnaires et le personnel. Leur santé et leur sécurité sont notre priorité absolue. Nous avons surveillé de près et testé le personnel et les pensionnaires du foyer de soins spéciaux, et les pensionnaires de l'aile concernée de l'établissement ont été isolés.

We are monitoring closely and have been testing staff and residents at the special care home, and those in the affected wing have been isolated.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires, notamment les travailleurs sociaux, les régies régionales de la santé et Extra-Mural/Ambulance Nouveau-Brunswick, afin de fournir du personnel et de l'équipement additionnels au besoin. De plus, Monsieur le président, le groupe de travail sur la pandémie a mis en place des mesures pour limiter les déplacements du personnel.

Les employés des foyers de soins, des foyers de soins spéciaux et des établissements résidentiels pour adultes de la zone 5 ne sont pas autorisés à travailler dans plus d'un établissement. Le personnel procède à des autoévaluations des symptômes avant chaque quart de travail et porte l'équipement de protection individuelle nécessaire pendant son travail. Monsieur le président, de telles mesures sont nécessaires pour préserver le mieux possible la santé et la sécurité de toutes les personnes touchées par la présente écloison.

Mr. Speaker, these measures are necessary so that everyone affected by this outbreak remains healthy and safe.

Au nom de la population du Nouveau-Brunswick, je tiens à remercier le personnel et tous nos partenaires, y compris les régies régionales de la santé et Extra-Mural/Ambulance Nouveau-Brunswick, pour leur dévouement à prendre soin des personnes qui comptent parmi nos pensionnaires les plus vulnérables. Je comprends qu'il s'agit d'une période

families as well as staff and the community to know that the entire province stands with them.

Je veux que les pensionnaires, leur famille, le personnel et la collectivité sachent que toute la province est à leurs côtés.

We will face this together, and we will continue to take the actions necessary to contain the spread of the virus. Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

M. D. Landry : Merci, Monsieur le président. Je veux me joindre au premier ministre pour nous assurer que les gens du Restigouche, dans la zone 5, en particulier ceux de Campbellton, sont aussi bien préparés que possible pour affronter en toute sécurité la situation qu'ils vivent actuellement.

Pour montrer à quel point la Chambre a pris cette situation au sérieux, je tiens à souligner que, lorsque nous avons su que la pandémie se propageait dans la zone 5 — la région de Campbellton —, l'Assemblée législative a immédiatement cessé ses activités, Monsieur le président.

Malheureusement, Monsieur le président, même après ce qui s'est passé dans la région de Campbellton, alors que nous sommes encore en pleine pandémie — car, hier, neuf nouveaux cas ont été décelés au Manoir de la Vallée (Atholville) —, il y a encore des gens au Nouveau-Brunswick qui ne croient pas à la réalité de la COVID-19. Il y a des régions qui n'ont peut-être pas été touchées aussi durement que d'autres, et beaucoup de gens ne croient pas que la maladie est dangereuse et qu'elle se propage à une vitesse incroyable.

Les travailleurs paramédicaux dans les ambulances, le personnel soignant de cet établissement et les professionnels du Programme extra-mural qui se sont joints à l'équipe du Manoir de la Vallée (Atholville) ont veillé à ce que les pensionnaires soient bien soignés et ne manquent de rien. Je leur tire mon chapeau. Je parlais à l'une des personnes qui travaillent pour le Programme extra-mural et je lui ai demandé : Qu'est-ce qui vous motive? Elle s'était inscrite pour aller travailler dans la région comme bénévole pour aider les gens du Manoir de la Vallée (Atholville). Je lui ai demandé ce qui la motivait. C'est comme si, pour ces gens, c'était un devoir naturel

très difficile pour toutes les personnes concernées. Je veux que les pensionnaires, leur famille, le personnel et la collectivité sachent que toute la province est à leurs côtés.

I want the residents, their families, the staff, and the community to know that the entire province is by their side.

Nous surmonterons le défi ensemble, et nous continuerons à prendre les mesures nécessaires pour contenir la propagation du virus. Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. D. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I want to join the Premier in ensuring that people in Restigouche, in Zone 5, particularly in Campbellton, are as prepared as possible to deal with this situation safely.

To show how serious the House has taken this situation, I want to point out that, when we learned that the pandemic was spreading in Zone 5—the Campbellton area—the Legislative Assembly immediately stopped its activities, Mr. Speaker.

Unfortunately, Mr. Speaker, even after what happened in the Campbellton area, and while we're still in the middle of the pandemic—since nine new cases were detected yesterday at Manoir de la Vallée (Atholville)—there are still New Brunswickers who don't believe COVID-19 is real. There are regions that may not have been affected as much as others, and many people don't believe that the disease is dangerous and spreading incredibly quickly.

Paramedics, care providers at the home, and Extra-Mural Program professionals who have joined the team at Manoir de la Vallée (Atholville) have ensured that residents are well cared for and lack nothing. I tip my hat to them. I was talking to one of the Extra-Mural Program workers, and I asked her: What motivates you? She had signed up to volunteer in the region to help the people at the Manoir de la Vallée (Atholville). I asked her what motivated her. For these people, it's as though there's a natural duty

d'aller affronter le danger, quand il y a, comme nous l'apprenons, des épidémies comme celle-là.

Les professionnels du Programme extra-mural en particulier et les professionnels de la santé — les travailleurs paramédicaux dans les ambulances, les médecins et le personnel infirmier — et toutes les personnes qui travaillent dans le système comprennent la gravité de ce qui se passe dans le monde, dans la province et tout près de nous, dans la région de Campbellton, pour parler de celle-ci. Nous savons tous que ce n'est pas facile, ni pour les familles ni pour personne. Je sais que, dans ma région, des personnes ont demandé la permission de rendre visite à leurs proches dans les foyers de soins. J'espère que, en gardant des restrictions assez sévères, cela pourra quand même se faire, Monsieur le président.

Il n'en reste pas moins que je demande au gouvernement, peut-être par l'entremise du comité de la COVID-19, composé des quatre chefs de parti, d'essayer de faire tout ce qu'il peut pour faire comprendre à la population qu'une éclosion peut se déclarer n'importe où dans la province, si les gens ne font pas attention. Ce que je déplore, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ne croient pas à la réalité de la COVID-19 et aux dangers associés à cette maladie.

Sur ce, Monsieur le président, je veux remercier tous les membres du personnel soignant du Manoir de la Vallée (Atholville) pour les soins qu'ils prodiguent à leurs pensionnaires. Merci, Monsieur le président.

14:05

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Thanks to the Premier, through you, for his statement concerning the situation at La Vallée Manor. What is happening at La Vallée Manor is what everyone has been dreading. We were hoping we had avoided having the virus find a way into a long-term care home or a nursing home in this first wave. That is what has happened in La Vallée Manor in Atholville, Mr. Speaker.

One of the things that is revealed for certain is that we need a much more robust plan for ensuring that there is the necessary people power to staff special care homes, long-term care homes, and nursing homes when the virus finds its way inside. As we have seen elsewhere, Mr. Speaker, in Canada and places outside our country, when this virus gets into a long-term care home, it spreads like a brush fire. It seems so hard to

to face danger when there are, as we're learning, epidemics like this.

Extra-Mural Program professionals in particular and health care professionals—paramedics, doctors, and nurses—as well as everyone working in the system understand the seriousness of what's happening in the world, in the province, and, closer to home, in the Campbellton area. We all know it's not easy for the families or anyone else. I know that some people in my region have asked permission to visit their loved ones in nursing homes. I hope this will be possible if fairly tight restrictions are maintained, Mr. Speaker.

The fact remains that I ask the government, maybe through the COVID-19 committee made up of the four party leaders, to try to do what it can so that people understand that an outbreak can occur anywhere in the province if people are not careful. I find it deplorable that many people don't believe that COVID-19 and the dangers associated with it are real.

On that note, Mr. Speaker, I want to thank all the care providers at Manoir de la Vallée (Atholville) for the care they give to their residents. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Merci au premier ministre, par votre entremise, pour sa déclaration concernant la situation au Manoir de la Vallée. Ce qui se passe au Manoir de la Vallée est ce que tout le monde redoutait. Nous espérions avoir évité que le virus ne s'introduise dans un foyer de soins de longue durée ou un foyer de soins au cours de la présente première vague. C'est ce qui s'est passé au Manoir de la Vallée, à Atholville, Monsieur le président.

Ce qui apparaît avec certitude, entre autres, c'est que nous avons besoin d'un plan beaucoup plus solide pour garantir la présence du personnel nécessaire dans les foyers de soins spéciaux, les foyers de soins de longue durée et les foyers de soins lorsque le virus y pénètre. Comme nous l'avons vu ailleurs, Monsieur le président, au Canada et dans d'autres pays, lorsque ce virus pénètre dans un foyer de soins de longue durée,

contain once it is inside. We have also seen that it is very difficult to maintain the number of staff members necessary to maintain care for the residents.

That has also been the case in La Vallée Manor. People have to self-isolate or go into quarantine. Others, for various reasons in their own families, cannot continue to work there. Staff complement drops, pushing the others to have to work double shifts and more to the point of exhaustion. All those involved must find other people to come in and supplement their labour under very difficult situations, where people are fearful because the virus is present and they are rushed off their feet trying to provide the level of care necessary for residents, particularly when you are dealing with units such as the dementia wing at La Vallée Manor.

Mr. Speaker, this is just one long-term care home. If we had simultaneous infections in multiple long-term care homes, we would be in real difficulty in terms of ensuring that sufficient staff and labour is available to care for the residents. Mr. Speaker, this has taught us many things. One of them, certainly, is that we need to put in place a robust plan to ensure that we have a labour pool that is trained and ready to enter into long-term care homes to help care for the residents when needed. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I would like to start by offering my thoughts to the employees, staff, and residents of La Vallée Manor up north. I can only imagine the struggle that they are facing with COVID-19 on a day-to-day basis. As time goes on, the world is figuring out more about this virus, how it operates and how it works. There is still lots that we do not know, and I know medical science will catch up with it and be able to figure a lot of it out. One thing that has remained consistent, really, through it all, since the pandemic started, is how hard it affects people over 60 years old.

Most of us who may catch it, the general population under 60, will experience mild to moderate symptoms

il se propage comme un feu de broussailles. Il semble très difficile de le contenir une fois qu'il est à l'intérieur. Nous avons également constaté qu'il est très difficile de maintenir le nombre de membres du personnel nécessaire pour continuer à s'occuper des pensionnaires.

Cela a également été le cas au Manoir de la Vallée. Des personnes doivent s'isoler ou se mettre en quarantaine. D'autres, pour diverses raisons familiales, ne peuvent continuer à y travailler. Les effectifs diminuent, ce qui pousse les membres du personnel restants à doubler leurs quarts de travail et même plus, jusqu'à l'épuisement. Toutes les personnes concernées doivent trouver d'autres personnes pour venir prendre leur relève dans des situations très difficiles, où les gens ont peur parce que le virus est présent et où ils sont débordés en essayant de fournir le niveau de soins nécessaire aux pensionnaires, en particulier lorsqu'il s'agit d'unités telles que l'aile de démence du Manoir de la Vallée.

Monsieur le président, il ne s'agit que d'un seul établissement de soins de longue durée. S'il y avait des infections simultanées dans plusieurs établissements de soins de longue durée, nous aurions de réelles difficultés à garantir la disponibilité d'un personnel et d'une main-d'œuvre suffisants pour s'occuper des pensionnaires. Monsieur le président, cette situation nous a appris beaucoup de choses. L'une d'entre elles est certainement que nous devons mettre en place un plan solide pour nous assurer que nous disposons d'une main-d'œuvre formée et prête à entrer dans les foyers de soins de longue durée pour aider à prendre soin des pensionnaires en cas de besoin. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je dirai d'abord que mes pensées sont avec les employés, le personnel et les pensionnaires du Manoir de la Vallée, dans le Nord. Je ne peux qu'imaginer la lutte qu'ils mènent au quotidien contre la COVID-19. Au fur et à mesure que le temps passe, le monde en apprend davantage sur ce virus, son fonctionnement et ses effets. Il y a encore beaucoup de choses que nous ne savons pas, et je sais que la science médicale rattrapera son retard et sera en mesure d'élucider bon nombre d'entre elles. Une chose qui est restée vraiment constante depuis le début de la pandémie, c'est la gravité de l'impact sur les personnes âgées de plus de 60 ans.

La plupart des personnes de moins de 60 ans susceptibles d'attraper le virus présenteront des

and be able to carry on, but if you are over 60, especially if you have medical conditions, it raises the risk quite significantly. You can look around the world. I understand the apprehension, and it is justified apprehension by the employees who work at these facilities, and not only in that one but also in ones all over the province that are doing what they can to make sure that it does not get into their senior homes, nursing homes, and special care homes.

I think that because New Brunswick has gone unscathed for so long and we are now in this situation with Zone 5, everybody is on edge. Again, I think that, as a government, as a Cabinet committee, which we are a part of, and as New Brunswickers, we have to do what we can to support those areas to make sure they get what they need and that parameters are in place to ensure it does not spread, not only outside the nursing homes but also within the nursing homes so that it does not go any further and it is stopped in its tracks.

Again, I am here to support in any way I can, to help the folks at the Manoir de la Vallée, and to see that they get through this. When it comes to people in New Brunswick, it is a cliché, but we are all in this together, truly. Anything that we can do to help and assist with that, we will certainly do it. My thoughts are with them, and I wish them the best in their fight against COVID-19

14:10

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, it is my pleasure to rise in the House today to recognize the 13th annual Provincial Early Learning and Child Care Week, which took place this year between June 1 and June 5. Obviously, we were delayed in sharing this message in the House because of unexpected circumstances.

Cette semaine sert à sensibiliser la population à l'importance de ce secteur et à promouvoir la profession des gens qui travaillent dans le domaine de l'éducation de la petite enfance.

symptômes légers ou modérés et pourront s'en sortir, mais, si on a plus de 60 ans, en particulier si on a des problèmes de santé, le risque augmente de beaucoup. Il suffit de regarder ce qui se passe dans le monde. Je comprends l'apprehension, et elle est justifiée de la part des employés qui travaillent dans les établissements touchés, et pas seulement dans celui en question mais aussi dans les résidences pour personnes âgées, les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux de partout dans la province, et qui font ce qu'ils peuvent pour s'assurer que la maladie ne s'infiltrer pas dans leurs établissements.

Je pense que, parce que le Nouveau-Brunswick a été épargné pendant si longtemps et que nous sommes maintenant dans la présente situation concernant la zone 5, tout le monde est sur les nerfs. Encore une fois, je pense que, en tant que gouvernement, en tant que comité du Cabinet, dont nous faisons partie, et en tant que gens du Nouveau-Brunswick, nous devons faire ce que nous pouvons pour soutenir de telles zones afin de nous assurer qu'elles reçoivent ce dont elles ont besoin et que des paramètres sont en place pour veiller à ce que la maladie ne se propage pas, non seulement à l'extérieur des foyers de soins mais aussi à l'intérieur de ceux-ci, afin qu'elle ne s'étende pas plus loin et qu'elle soit stoppée dans son élan.

Encore une fois, mon but est d'apporter tout le soutien possible, d'aider les gens du Manoir de la Vallée et de veiller à ce qu'ils s'en sortent. C'est un cliché, mais nous sommes tous, tous les gens du Nouveau-Brunswick, dans le même bateau, vraiment. Tout ce que nous pouvons faire pour apporter notre aide et notre assistance, nous le ferons certainement. Mes pensées accompagnent les gens en question, et je leur souhaite le meilleur dans leur lutte contre la COVID-19.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour souligner la 13^e Semaine provinciale des soins et de l'éducation à la petite enfance, qui s'est déroulée cette année du 1^{er} au 5 juin. Évidemment, nous n'avons pu en faire mention plus tôt à la Chambre en raison de circonstances inattendues.

This week serves to raise public awareness on the importance of this sector and to promote the profession of the people working in the early childhood education field.

It is an important week, obviously, every year, but this year it feels particularly significant. Mr. Speaker, one thing that became abundantly clear as we navigated the early stage of our response to the ongoing COVID-19 pandemic is just how important it is to have accessible and available childcare options.

Durant les premières phases de nos efforts d'intervention à l'échelle provinciale, les établissements de garderie au Nouveau-Brunswick ont répondu à l'appel avec brio. Ils ont ouvert leurs portes aux enfants des travailleurs qui fournissent des services essentiels à notre population. Cela a permis à ces travailleurs de continuer à offrir des services aussi importants aux gens du Nouveau-Brunswick chaque jour, en sachant que leurs enfants étaient bien pris en charge.

Mr. Speaker, today, as we move forward with our efforts to reopen our economy, again, those at early learning and childcare facilities are stepping up. Things look different today from how they did before the pandemic hit us, but what has not changed is the dedication and passion that these educators have for ensuring that our children develop an early love of learning. Educators provide our children with safe and nurturing environments where they are able to learn about themselves and the world around them in fun and engaging ways, and we are so lucky to have them. Mr. Speaker, I ask all members of the Legislative Assembly to join me in thanking our educators as we celebrate Provincial Early Learning and Child Care Week. Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Je remercie aussi le ministre pour sa déclaration.

Absolutely, early learning centres are crucial to our learning. As a matter of fact, this is probably the best place to start teaching children about diversity and respect.

It is great that we have a week to recognize our early learning educators, Mr. Speaker. I think that it is something that we should be doing. Educators have stepped up enormously. I think that it is important, Mr.

Il s'agit d'une semaine importante, évidemment, chaque année, mais elle est particulièrement significative cette année. Monsieur le président, une chose est apparue très clairement au cours de la phase initiale de notre réponse à la pandémie actuelle de COVID-19, à savoir l'immense importance de disposer de solutions de garde d'enfants accessibles et disponibles.

During the first phases of our response at the provincial level, daycares in New Brunswick answered the call admirably. They opened their doors to the children of workers providing essential services to the people of our province. That enabled these workers to continue to provide important services to New Brunswickers every day, knowing that their children were well taken care of.

Monsieur le président, aujourd'hui, alors que nous poursuivons nos efforts pour remettre en marche notre économie, les personnes travaillant dans les garderies éducatives se mobilisent à nouveau. Les choses paraissent différentes aujourd'hui de ce qu'elles étaient avant que la pandémie ne nous frappe, mais ce qui n'a pas changé, c'est le dévouement et la passion des éducateurs pour veiller à ce que nos enfants développent un amour précoce de l'apprentissage. Les éducateurs offrent à nos enfants un environnement sûr et stimulant où ceux-ci peuvent apprendre à se connaître et à découvrir de manière amusante et stimulante le monde qui les entoure, et nous avons beaucoup de chance de pouvoir compter sur eux. Monsieur le président, je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour remercier nos éducateurs à l'occasion de la Semaine provinciale des soins et de l'éducation à la petite enfance. Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. I also thank the minister for his statement.

En effet, les établissements d'éducation préscolaire sont essentiels à notre apprentissage. En fait, c'est probablement le meilleur endroit pour commencer à enseigner aux enfants la diversité et le respect.

Monsieur le président, c'est une excellente chose que nous ayons une semaine pour rendre hommage à nos éducateurs de la petite enfance. Je pense que c'est quelque chose que nous devrions faire. Les éducateurs

Speaker, that we keep on acknowledging just how important they are by giving them those yearly raises that we put in place with the previous government.

It is clear, Mr. Speaker, that things are different now. We had a hard time getting some day cares in some areas to step up, and we managed to do that. I really think that the top-up was a good idea. I am glad to see that our Premier decided to top up the pay for our early learning educators, Mr. Speaker. I think that it was a great idea. They certainly deserve it going through these hard times. Obviously, there may be a little bit more that can be done in other areas.

Today, things look different from what they looked like before the pandemic. That is absolutely true, Mr. Speaker. There is a huge strain being put on the resources of day cares. Owners and operators are paying out-of-pocket because they are not getting enough to do the disinfecting, Mr. Speaker. On the fact that children are restricted to one group of 15, in many day cares, attendance is fluid because we have people going three days per week or people working four days per week, so the attendance is fluid. Just the fact that they would have maybe one children out of the group of 15, they would have to have everybody there. I would ask the minister to please up the funding to help them get through this time.

14:15

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise in the House today to recognize Provincial Early Learning and Child Care Week, albeit a week late, and to thank everyone who is in the early childhood education profession. These workers and everyone who contributes to early childhood education do some of the most important work that happens in our society.

Care work is essential. It is fundamental to our society, whether it be caring for children or other members of our society. It shapes our society. These workers are

se sont énormément investis. Je pense qu'il est important, Monsieur le président, que nous continuions à reconnaître à quel point ils sont essentiels en leur accordant les augmentations annuelles que nous avons mises en place avec le gouvernement précédent.

Il est clair, Monsieur le président, que les choses sont différentes aujourd'hui. Nous avons eu du mal à convaincre certaines garderies de certaines régions de s'engager, mais nous y sommes parvenus. Je pense vraiment que le complément salarial était une bonne idée. Je suis content de voir que notre premier ministre a décidé d'accroître la rémunération de nos éducateurs de la petite enfance, Monsieur le président. Je pense que c'était une excellente idée. Les éducateurs méritent certainement une telle augmentation en ces temps difficiles. Il est évident qu'un peu plus pourrait être fait dans d'autres secteurs.

Aujourd'hui, les choses sont différentes de ce qu'elles étaient avant la pandémie. C'est tout à fait vrai, Monsieur le président. Les ressources des garderies sont mises à rude épreuve. Les propriétaires et les exploitants paient de leur poche parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour désinfecter, Monsieur le président. En ce qui concerne le fait que les enfants sont limités à un groupe de 15, dans de nombreuses garderies, la fréquentation est fluctuante parce que nous avons des personnes qui y vont trois jours par semaine ou des personnes qui y travaillent quatre jours par semaine, ce qui fait que la fréquentation fluctue. Même s'il n'y avait peut-être qu'un seul enfant sur un groupe de 15, il faudrait que tout le monde soit présent. Je demande au ministre de bien vouloir augmenter les fonds qui sont nécessaires pour aider les garderies à traverser cette période.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour souligner la Semaine provinciale des soins et de l'éducation à la petite enfance, bien qu'avec une semaine de retard, et pour remercier toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Ces travailleurs et tous ceux qui contribuent à l'éducation de la petite enfance accomplissent un travail parmi les plus importants de notre société.

La prestation de soins est un travail essentiel. Elle est fondamentale pour notre société, qu'il s'agisse de s'occuper d'enfants ou d'autres membres de notre

helping to guide and shape the future, really, by teaching our children. A special shout-out goes to those who teach my daughter. Because it is so essential and important, which has been especially highlighted during this pandemic, we need to ensure that their wages reflect this. Often, work that has traditionally been done by women and care work is undervalued in our economy.

I want to thank early childhood educators for the work that they do all year, every year. An extra special thank-you goes out to those who have taken care of the children in this province during the pandemic, under difficult circumstances and with extra precautions and extra sanitizing and all the challenges that come with that. Thank you to all the early childhood educators in the province. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. As a proud father of three, I understand the importance of early learning and childcare. My wife, of course, is a stay-at-home mom looking after those three kids and a special-needs senior. From time to time, she needs a break. I can tell you that, over the years, as we have taken our youngest to childcare facilities, they always are treated well. It can go one of two ways. For those of you who have kids, you know what I mean. When you drop them off . . . It is either hard to get them home when you pick them up or they are glad to come home. I can tell you that, for the most part, my kids are always hard to get out of the childcare facilities that they are at. It really goes to show how much the employees at these facilities put into their facilities in general and into the kids in order to keep them happy, to keep them motivated, and to help them learn throughout the day and throughout the process.

Never more so should we appreciate the work that they do than now. For a long time, for several weeks, we told everybody to stay home. Yet, when we started to open up and we allowed essential workers back, there was the important matter of childcare for those essential workers. These employees stepped up to the plate and came out day in and day out to look after our most valued treasure, our kids. I guess that I could just say that, as a father of two young children, I appreciate the work that they do, and I thank the minister for

société. Elle façonne notre société. Les travailleurs qui dispensent de tels services contribuent, en enseignant à nos enfants, à guider et à façonner l'avenir. J'adresse une mention spéciale à ceux qui enseignent à ma fille. Parce que ce travail est si essentiel et si important, ce qui a été particulièrement mis en évidence pendant la présente pandémie, nous devons veiller à ce que les salaires des travailleurs en question le reflètent. Souvent, le travail traditionnellement effectué par les femmes et le travail de prestation de soins sont sous-évalués dans notre économie.

Je tiens à remercier les éducateurs de la petite enfance pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, chaque année. Je remercie tout particulièrement ceux qui se sont occupés des enfants dans la province pendant la pandémie, dans des circonstances difficiles, avec des précautions et des mesures de désinfection supplémentaires et tous les défis qui en découlent. Merci à tous les éducateurs de la petite enfance de la province. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. En tant que fier père de trois enfants, je comprends l'importance des garderies éducatives. Ma femme, bien sûr, est une mère au foyer qui s'occupe des trois enfants et d'une personne âgée ayant des besoins spéciaux. De temps en temps, elle a besoin d'une pause. Je peux vous dire que, au fil des ans, lorsque nous avons emmené nos plus jeunes dans des garderies, ils ont toujours été bien traités. Il y a deux éventualités possibles. Ceux d'entre vous qui ont des enfants savent de quoi je parle. Lorsqu'on les emmène... Lorsqu'on va les chercher, soit on a du mal à les ramener au domicile, soit ils sont contents de rentrer. Je peux vous dire que, la plupart du temps, mes enfants ont du mal à quitter la garderie où ils se trouvent. Cela montre vraiment à quel point les employés de ces garderies s'investissent dans leur établissement en général et auprès des enfants pour les rendre heureux, les tenir motivés et les aider à apprendre tout au long de la journée et du processus.

Nous ne devrions jamais autant apprécier le travail que les employés des garderies accomplissent qu'aujourd'hui. Pendant longtemps, pendant plusieurs semaines, nous avons dit à tous les gens de rester chez eux. Or, lorsque nous avons commencé à déconfiner et que nous avons autorisé le retour des travailleurs essentiels, s'est alors posée pour eux l'importante question de la garde d'enfants. Les employés des garderies ont répondu à l'appel et sont venus jour après jour pour s'occuper de notre trésor le plus précieux, nos enfants. En tant que père de deux jeunes enfants,

bringing this forward. I certainly echo his sentiment about Child Care Week and want to say thank you.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to talk about a tentative agreement reached with nursing home workers represented by the Canadian Union of Public Employees (CUPE). On May 27, a tentative collective agreement was reached between the New Brunswick Association of Nursing Homes and the New Brunswick Council of Nursing Home Unions, which represents CUPE members at 51 of this province's 68 nursing homes. This bargaining group has about 4 100 members, including licensed practical nurses, resident attendants, cooks, laundry attendants, and office clerks.

I want to take this opportunity to thank everyone involved in the negotiating process for all their efforts. This has been a long road. I always believed that a negotiated settlement could be reached.

The timing of today's statement is great because it is Nursing Home Week in New Brunswick. This year, we are celebrating Nursing Home Week in New Brunswick from June 7 to June 13. Our government values and appreciates the important work that is done in nursing homes across our province. The individuals working in the sector care for more than 4 700 residents every day, and we are so grateful. Residents and their loved ones can sleep a little easier knowing that they are taken care of by wonderful, professional staff every day.

We know that the past few months have been challenging, more challenging, perhaps, than anything this province has ever seen. But even during a pandemic, nursing home staff have stepped up and provided not only services but also comfort to residents. Although we are still living in uncertain times, it is so wonderful to be certain about the quality of your service to New Brunswickers who need your help. You are allowing residents to enjoy the best

je ne peux que dire à quel point j'apprécie le travail qu'ils accomplissent, et je remercie le ministre d'avoir soulevé la question. Je me fais certainement l'écho de son sentiment au sujet de la semaine des soins à la petite enfance, et je veux exprimer mes remerciements.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet d'un accord de principe conclu avec les travailleurs des foyers de soins représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le 27 mai, une convention collective de principe a été conclue entre l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick et le Conseil des syndicats des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, qui représente les membres du SCFP dans 51 des 68 foyers de soins de la province. Le groupe de négociation en question compte environ 4 100 membres, dont des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, des préposés de soins aux pensionnaires, des cuisiniers, des préposés à la buanderie et des commis de bureau.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier de tous leurs efforts toutes les personnes engagées dans le processus de négociation. La route a été longue. J'ai toujours cru qu'il était possible de parvenir à un règlement négocié.

La déclaration d'aujourd'hui tombe à point, car c'est la Semaine des foyers de soins au Nouveau-Brunswick. Cette année, nous célébrons la Semaine des foyers de soins au Nouveau-Brunswick du 7 au 13 juin. Notre gouvernement valorise et apprécie le travail important qui est effectué dans les foyers de soins dans notre province. Les personnes qui travaillent dans le secteur s'occupent de plus de 4 700 pensionnaires chaque jour, et nous leur en sommes très reconnaissants. Les pensionnaires et leurs proches peuvent dormir un peu plus tranquillement en sachant qu'ils sont pris en charge chaque jour par un personnel remarquable et professionnel.

Nous savons que les derniers mois ont été difficiles, plus difficiles peut-être que tout ce que la province a connu. Or, même pendant une pandémie, le personnel des foyers de soins s'est mobilisé et a fourni non seulement des services mais aussi du réconfort aux pensionnaires. Bien que nous soyons encore dans une période d'incertitude, il est merveilleux d'avoir la certitude de la qualité de vos services aux gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin de votre aide. Vous permettez aux pensionnaires de jouir de la meilleure qualité de vie possible, et votre

quality of life possible, and your government is grateful. Thank you, Mr. Speaker.

14:20

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I wish that there would have been two minister statements, not one—trying to hide things in this statement again.

Tout d'abord, je commencerai en soulignant, bien sûr, la Semaine des foyers de soins au Nouveau-Brunswick, en remerciant tous les membres du personnel des foyers de soins et en leur souhaitant une excellente semaine. Je veux surtout reconnaître le travail que ces gens font, qu'ils ont fait et qu'ils continueront à faire au cours des prochaines années. Malheureusement, il aura fallu attendre cette semaine pour entendre la ministre parler des travailleurs essentiels dans ces foyers de soins et pour les féliciter et les remercier. Je trouve cela très déplorable aussi.

Monsieur le président, je veux aussi mentionner que j'ai eu une pensée particulière, aujourd'hui et depuis les dernières semaines, pour les pensionnaires, pour les employés et pour les membres des familles du Manoir de la Vallée (Atholville), aux prises avec une éclosion de la COVID-19. Je pense que nous avons fait le tour de la question, mais je pense aussi que, pour ces personnes qui traitent directement avec ces familles et qui s'occupent de ces pensionnaires, c'est très touchant personnellement.

Malheureusement, nous avons appris, au cours de cette même semaine, que le développement social dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick n'a pas d'importance pour ce gouvernement, car il continue de faire des réductions dans les zones administratives.

Monsieur le président, dans cette déclaration ministérielle, nous avons aussi appris l'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique. On se souviendra que, en décembre dernier, c'est ce même gouvernement qui avait enlevé le droit de grève à ces 4 100 membres. Donc, je tiens à souligner à la ministre qu'elle doit faire attention. Je suis très préoccupé par les réductions que nous verrons au cours des prochaines années.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je veux moi aussi souligner le Semaine des foyers de soins au Nouveau-Brunswick. Au cours des derniers mois, les travailleurs dans les foyers de soins ont vraiment dû mettre les bouchées doubles. Ils le

gouvernement vous en est reconnaissant. Merci, Monsieur le président.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. J'aurais aimé qu'il y ait deux déclarations de ministre, et non une seule, avec encore une fois une tentative de cacher des choses dans cette déclaration.

First of all, I will certainly start by recognizing Nursing Home Week in New Brunswick, thanking all nursing home staff, and wishing them an excellent week. I especially want to recognize the work they do, have done, and will continue to do over the coming years. Unfortunately, it took this week to hear the minister talk about essential workers in nursing homes and congratulate and thank them. I find that very deplorable, too.

Mr. Speaker, I also want to mention that, today and for the past few weeks, I have been thinking about the residents, their family members, and employees of Manoir de la Vallée (Atholville), who are facing a COVID-19 outbreak. I think we have dealt with the issue, but I also think that, for these people who deal directly with these families and who take care of these residents, it affects them very personally.

Unfortunately, we have learned this very week that social development in rural regions in New Brunswick is not important to this government, because it keeps making cuts in administrative zones.

Mr. Speaker, through this ministerial statement, we also learned about the agreement with the Canadian Union of Public Employees. It will be recalled that, last December, it was this same government that stripped these 4 100 members of their right to strike. So, I want to point out to the minister that she needs to be careful. I am very concerned about the cuts we will see over the coming years.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I also want to recognize Nursing Home Week in New Brunswick. Over the past few months, nursing home workers have really had to do double their work. They were already doing it, so they have quadrupled their

faisaient déjà ; ils ont donc quadruplé leurs efforts pour être en mesure de fournir des services et des soins dignes aux personnes âgées de la province qui sont dans les foyers de soins.

Malheureusement, il y a un manque systémique de financement qui dure depuis plusieurs années. Nous avons vu, encore une fois, ces vulnérabilités ressortir dans les foyers de soins. Nous comptons énormément sur des bénévoles. Donc, du fait que les bénévoles ne pouvaient pas entrer, nos personnes âgées n'avaient pas accès à des journées de bingo ou à d'autres activités de détente. Tout cela a été mis sur le dos de nos travailleurs et travailleuses des foyers de soins.

Je n'ai pas vu l'entente, mais j'ose espérer que l'accord ira, au minimum, dans le sens de la proposition que le Parti vert avait faite ici, à la Chambre, soit vers une augmentation d'au moins 2,5 %. J'ose espérer que ce sera le cas et que cette entente sera comparable aux différentes ententes signées dans d'autres provinces ou même qu'elle les dépassera.

J'invite la ministre à prendre en considération le nombre d'heures que les travailleurs et travailleuses des foyers de soins ont le droit de passer.

Bon, je pense que mon temps de parole est écoulé. Est-ce bien le cas? Merci.

14:25

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I would like to thank the minister for bringing that forward—the appreciation for Nursing Home Week and the employees. As I said earlier in my member statement, there is no question that there should be a lot of appreciation for those who work in nursing homes. Essential care workers, again, are critical in a pandemic. Even without the pandemic, they are essential to the functioning of society and looking after our seniors.

When you think about nursing homes in general, the residents of these nursing homes have spent their whole life contributing to society and doing what they can to build the great province and country that we have. As such, when you visit nursing homes, you see how the workers do care for the residents and do as much as they can do for those who need it the most. But you can also see how they are overworked and overwhelmed. I do not think that there has ever been a debate about that. I have a couple of nursing homes in

efforts to ensure they provide seniors in nursing homes in the province with the services and care they deserve.

Unfortunately, there has been a systemic lack of funding for a number of years. Again, we have seen that these vulnerabilities are evident in nursing homes. We greatly rely on volunteers. So, because volunteers couldn't enter the nursing homes, our seniors didn't have access to bingo days or other leisure activities. All of that was put on the backs of our nursing home workers.

I didn't see the agreement, but I hope it will at least be in the same ballpark as the proposal that the Green Party made here in the House, meaning an increase of at least 2.5%. I hope that this will be the case and that this agreement will be similar to various agreements signed in other provinces or that it will even surpass them.

I invite the minister to take the number of hours to which nursing home workers are entitled into consideration.

Well, I think my speaking time has run out. Is that the case? Thank you.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'aimerais remercier la ministre d'avoir fait mention de la Semaine des foyers de soins et salué les employés de ceux-ci. Comme je l'ai dit plus tôt dans ma déclaration de député, il ne fait aucun doute qu'il devrait y avoir beaucoup de reconnaissance envers les personnes qui travaillent dans les foyers de soins. Les travailleurs qui dispensent des soins essentiels, une fois encore, jouent un rôle déterminant en temps de pandémie. Même sans pandémie, ils sont essentiels au fonctionnement de la société et à la prise en charge de nos personnes âgées.

Lorsqu'on songe aux foyers de soins en général, les pensionnaires dans ceux-ci ont passé toute leur vie à contribuer à la société et à faire ce qu'ils pouvaient pour bâtir la grande province et le grand pays que nous avons. Ainsi, lorsqu'on visite les foyers de soins, on constate à quel point le personnel prend soin des pensionnaires et fait tout ce qu'il peut pour ceux qui ont le plus besoin d'aide. On constate cependant aussi que le personnel est surchargé de travail et débordé. Je ne pense pas qu'il y a jamais eu de débat à ce sujet.

my riding that I have been to before the pandemic, and I saw it. You see how they do work hard and are overwhelmed, short-staffed, etc.

I just wanted to take this opportunity to thank all of the nursing home workers for the hard work that they do. Again, I am very pleased that CUPE and the government have come closer to the middle and have been able to negotiate a deal that I am hoping will get voted on and passed. Then everybody can move forward and continue to show their appreciation for them. Thank you, Mr. Speaker.

Petition 25

Mr. Crossman read the following:

TO THE HONOURABLE THE LEGISLATIVE ASSEMBLY OF NEW BRUNSWICK, ASSEMBLED:

THE PETITION OF THE UNDERSIGNED RESIDENTS OF Titusville, Rte 820 Barnesville, Grove Hill, Baxters Corner, Loch Lomond, Rte 111 Willow Grove, Rowley, Rte 825 Garnett Settlement, Black River, Old Black River Road, Mispéc, Smithtown, Damascus, French Village, Upper Golden Grove and area.

HUMBLY SHEWETH THAT fibre op internet is made available to the rural residents and businesses in their communities and surrounding areas.

WHEREOF YOUR PETITIONER HUMBLY PRAYS THAT YOUR HONOURABLE HOUSE MAY BE PLEASED TO make fibre op available to these rural residents and businesses AND AS IN DUTY BOUND YOUR PETITIONER WILL EVER PRAY.

Continuing, **Mr. Crossman** said: Due to the current COVID-19 health crisis, there is a high demand for teachers, students, and the general workforce to be able to work from home. The current Internet service is not sufficient to be able to support these residents at this time. Approximately 642 concerned residents have signed this petition just in the past seven days,

J'ai visité quelques foyers de soins dans ma circonscription avant la pandémie, et j'ai pu constater une telle situation. On voit à quel point le personnel travaille dur, est débordé, est en nombre insuffisant et tout le reste.

Je voulais juste profiter de l'occasion pour remercier tous les travailleurs des foyers de soins pour le dur travail qu'ils accomplissent. Encore une fois, je suis très content que le SCFP et le gouvernement aient pu se rejoindre à mi-chemin et aient pu négocier un accord qui, je l'espère, sera voté et adopté. Tout le monde pourra alors aller de l'avant et continuer à témoigner de la reconnaissance envers les travailleurs des foyers de soins. Merci, Monsieur le président.

Pétition 25

M. Crossman donne lecture de ce qui suit :

À L'HONORABLE ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, QUI TIENT SÉANCE

LA PÉTITION DES SOUSSIGNÉS, GENS de Titusville, de la route 820 à Barnesville, de Grove Hill, de Baxters Corner, de Loch Lomond, de la route 111 à Willow Grove, de Rowley, de la route 825 à Garnett Settlement, de Black River, d'Old Black River Road, de Mispéc, de Smithtown, de Damascus, de French Village, d'Upper Golden Grove et de la région environnante,

PRIE HUMBLEMENT QUE le service Internet sur fibre optique soit rendu accessible aux gens des régions rurales et aux entreprises de leurs collectivités et des régions environnantes.

C'EST POURQUOI LES PÉTITIONNAIRES PRIENT HUMBLEMENT L'HONORABLE CHAMBRE DE rendre la fibre optique accessible à ces gens et entreprises des régions rurales. LES PÉTITIONNAIRES, COMME IL SE DOIT, MAINTIENDRONT LEUR HUMBLE REQUÊTE.
[Traduction.]

M. Crossman : En raison de la crise sanitaire actuelle de la COVID-19, les enseignants, les étudiants et la population active en général sont très intéressés à pouvoir travailler à domicile. Le service Internet actuel n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de ces gens à l'heure actuelle. Environ 642 personnes préoccupées ont signé la pétition au cours des sept

and I have attached my signature as well. Thank you, Mr. Speaker.

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Urquhart** moved that Bill 42, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Urquhart** said: Mr. Speaker, I am pleased to introduce a bill that will permit the renewal of a Class 5 driver's license online. Thank you, Mr. Speaker.

(**Hon. Mr. Holder** moved that Bill 43, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Holder** said: Thank you, Mr. Speaker. The proposed amendments to the *Occupational Health and Safety Act* will introduce administrative monetary penalties as a possible alternative to prosecutions under the occupational health and safety legislation. The administrative monetary penalties would encourage compliance and are intended for serious or repeated noncompliance with the occupational health and safety legislation. Any monies collected from the administrative monetary penalties would be part of the Accident Fund and would be used for the purpose of occupational health and safety initiatives, including public education. Thank you, Mr. Speaker.

14 :30

(**L'hon. M^{me} Anderson-Mason** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 44, *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*.)

Continuing, **Hon. Mrs. Anderson-Mason** said: Mr. Speaker, the *Construction Remedies Act* is a comprehensive modernization of the legislation relating to security of payment in the construction industry in New Brunswick. It will replace the current *Mechanics' Lien Act* and will make related amendments to the *Crown Construction Contracts Act*.

The bill will provide protection for those who supply services or materials to construction projects on real property by giving such persons certain rights and

derniers jours seulement, et j'y ai joint ma signature. Merci, Monsieur le président.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Urquhart** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 42, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.)

L'hon. M. Urquhart : Monsieur le président, j'ai le plaisir de déposer un projet de loi qui permettra le renouvellement en ligne de permis de conduire de classe 5. Merci, Monsieur le président.

(**L'hon. M. Holder** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 43, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.)

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Les modifications proposées à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* établiront des pénalités administratives pécuniaires comme solution de rechange possible aux poursuites en vertu de la mesure législative sur l'hygiène et la sécurité au travail. Les pénalités administratives pécuniaires encourageraient le respect de la loi et sont destinées aux cas de non-respect grave ou répété de la mesure législative sur l'hygiène et la sécurité au travail. Toute somme perçue au titre des pénalités administratives pécuniaires serait versée à la caisse des accidents et serait utilisée pour des initiatives en matière d'hygiène et de sécurité au travail, y compris la sensibilisation de la population. Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mrs. Anderson-Mason** moved that Bill 44, *Construction Remedies Act*, be now read a first time.)

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Monsieur le président, la *Loi sur les recours dans le secteur de la construction* est une modernisation complète des mesures législatives en matière de sûreté de paiement dans l'industrie de la construction au Nouveau-Brunswick. Elle remplacera l'actuelle *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux* et apportera des modifications connexes à la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne*.

Le projet de loi protégera les personnes qui fournissent des services ou des matériaux à des projets de construction sur des biens réels en leur donnant

remedies that will better enable them to recover monies that they are owed, including placing a lien on the land, access to hold-back funds retained by a project owner, and require that certain project funds be held in trust for those who contribute to the project.

Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Cardy** moved that Bill 45, *An Act to Amend the Early Childhood Services Act*, be now read a first time.)

L'hon. M. Cardy : La *Loi sur les services à la petite enfance* a pour objet d'assurer la sécurité, le bien-être et le sain développement des jeunes enfants qui sont bénéficiaires des programmes et des services destinés à la petite enfance, tout en assurant un soutien au secteur des garderies éducatives dans les efforts qu'il déploie pour créer un réseau de services à la petite enfance de grande qualité, accessibles, inclusifs et abordables.

It was proclaimed in February 2018. Since it came into force, we have identified various operational gaps that need to be addressed. Mr. Speaker, the amendments will clarify the definition of "operator" and the application process for a license; give authority to collect and share parents' information via an online registry; increase authority for the suspension and revocation of a license when the health, safety, and wellbeing of children are at risk; and ensure that the principles of inclusion are reflected in the early childhood education sector.

Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 46, *An Act to Amend the Civil Service Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Thank you.

Merci, Monsieur le président.

The proposed amendments to the *Civil Service Act* will support the realignment of human resource service delivery. This is for Part I of the New Brunswick public service.

certain droits et recours qui leur permettront de mieux recouvrer les sommes qui leur sont dues, notamment en plaçant un privilège sur le bien-fonds, en accédant aux fonds que retient un propriétaire au titre de retenue de garantie et en exigeant que certains fonds consacrés au projet soient détenus en fiducie pour les personnes qui contribuent au projet.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Cardy** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 45, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*.)

Hon. Mr. Cardy: The purpose of the *Early Childhood Services Act* is to ensure the safety, well-being, and healthy development of all young children in early childhood programs and receiving these services, while supporting the early learning and childcare sector in its efforts to build a network of high-quality, accessible, inclusive, and affordable early childhood services.

La loi a été proclamée en février 2018. Depuis son entrée en vigueur, nous avons cerné diverses lacunes opérationnelles qui doivent être comblées. Monsieur le président, les modifications clarifieront la définition du terme « exploitant » et le processus de demande de permis, donneront le pouvoir de recueillir et de communiquer des renseignements sur les parents au moyen d'un registre en ligne, augmenteront le pouvoir de suspension et de révocation d'un permis lorsque la santé, la sécurité et le bien-être des enfants sont à risque et feront en sorte que les principes d'inclusion soient reflétés dans le secteur de l'éducation de la petite enfance.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Steeves** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur la Fonction publique*.)

L'hon. M. Steeves : Merci.

Thank you, Mr. Speaker.

Les modifications proposées à la *Loi sur la Fonction publique* appuieront la réorganisation de la prestation des services de ressources humaines. Cela concerne la partie I des services publics du Nouveau-Brunswick.

Merci, Monsieur le président.

(Hon. Mr. Urquhart moved that Bill 47, *An Act to Amend the Coroners Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Urquhart** said: Mr. Speaker, I am pleased to introduce a bill that will establish our Child Death Review Committee and Domestic Violence Death Review Committee by legislation, grant the Chief Coroner authority to share information for research purposes, and implement coroner appointment process changes.

14:35

Avis de motion

M. Melanson donne avis de motion 59 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M^{me} Rogers**, il proposera ce qui suit :

attendu que le premier ministre a indiqué que ses projections budgétaires avaient dû être révisées et qu'un déficit de 299,2 millions de dollars est maintenant prévu au lieu de l'excédent de 92,4 millions de dollars prévu à l'origine ;

attendu que le premier ministre a procédé à une série de décisions, notamment d'importantes décisions ayant trait aux politiques pour remédier au déficit budgétaire, sans mener de consultations appropriées ;

attendu que les décisions comprennent des mesures comme la suspension de projets approuvés, des choix considérables liés au système d'éducation, l'élimination de postes et de programmes et la restructuration de ministères ;

attendu qu'un compte rendu devrait être fait sur le transfert de fonds entre programmes et la situation relative à d'importants fonds comme le fonds consacré au développement régional ;

attendu que, aux fins d'ouverture et de transparence, les renseignements concernant tous les changements apportés aux programmes et aux services en lien avec la révision de chiffres budgétaires devraient être mis à la disposition de la population ;

qu'il soit à ces causes résolu que la Chambre exhorte le gouvernement à déposer d'ici à deux semaines une

Thank you, Mr. Speaker.

(L'hon. M. Urquhart propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 47, *Loi modifiant la Loi sur les coroners*.)

L'hon. M. Urquhart : Monsieur le président, j'ai le plaisir de déposer un projet de loi qui établira par voie législative notre comité d'examen des décès d'enfants et notre comité d'examen des décès liés à la violence familiale, qui accordera au coroner en chef le pouvoir de communiquer des renseignements à des fins de recherche et qui mettra en œuvre des changements dans le processus de nomination des coroners.

Notices of Motion

Mr. Melanson gave notice of Motion 59 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Ms. Rogers**, as follows:

WHEREAS the Premier has indicated that his budget projections have had to be revised and the originally projected surplus of \$92.4 million is now expected to be a deficit of \$299.2 million;

WHEREAS the Premier has embarked on a series of decisions including major policy decisions to address the budget shortfall without proper consultation;

WHEREAS these decisions include things like putting approved projects on hold, making significant decisions related to the education system, cutting positions and programs, and restructuring departments;

WHEREAS there should be an update on funds transferred between programs and the status of major funds like the regional development fund;

WHEREAS in the interest of openness and transparency, the details of all changes to programs and services made in relation to revised budget figures should be available to the public;

BE IT THEREFORE RESOLVED that this House urge the government to table within two weeks a list of all

liste de toutes les décisions prises par le gouvernement relativement aux changements liés au budget de 2020-2021 tel qu'il a été présenté à l'Assemblée législative.

Mr. K. Arseneau gave notice of Motion 60 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Ms. Mitton**, as follows:

WHEREAS a diverse and competitive media industry is important in a well-functioning democracy;

WHEREAS all daily English-language newspapers in New Brunswick are owned by Brunswick News Inc.;

WHEREAS 84% of daily newspaper circulation in New Brunswick is held by Brunswick News;

WHEREAS 71% of weekly newspaper circulation in New Brunswick is held by Brunswick News;

WHEREAS Brunswick News is owned by James K. Irving, who also owns J.D. Irving, Limited;

WHEREAS the House of Commons Final Report on the Canadian News Media found that the Irvings' corporate interests form an industrial-media complex that dominates New Brunswick and that this situation is unique in developed countries;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to institute a 40% cap on the concentration of print media ownership in the province;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to prohibit the cross-ownership of media and nonmedia businesses.

14:40

Ms. Mitton gave notice of Motion 61 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Mr. Coon**, as follows:

WHEREAS no worker should fear losing their job as a result of getting ill or having to take care of a family member;

decisions made by government in relation to changes to the 2020-2021 budget as presented in the Legislative Assembly.

M. K. Arseneau donne avis de motion 60 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyé par **M^{me} Mitton**, il proposera ce qui suit :

attendu qu'une industrie des médias diversifiée et concurrentielle est importante pour le bon fonctionnement d'une démocratie ;

attendu que Nouvelles Brunswick Inc. est propriétaire de tous les quotidiens de langue anglaise au Nouveau-Brunswick ;

attendu que Nouvelles Brunswick détient 84 % du tirage de quotidiens au Nouveau-Brunswick ;

attendu que Nouvelles Brunswick détient 71 % du tirage d'hebdomadaires au Nouveau-Brunswick ;

attendu que Nouvelles Brunswick est la propriété de James K. Irving, lequel est aussi propriétaire de J.D. Irving, Limited ;

attendu que, selon le Rapport final sur les médias d'information canadiens de la Chambre des communes, des entreprises appartenant aux Irving forment un conglomérat médiatique qui domine le Nouveau-Brunswick et que la situation est unique dans les pays développés ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à imposer un plafond de 40 % sur la propriété de médias imprimés dans la province

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à interdire la propriété mixte d'entreprises médiatiques et d'entreprises sans lien au secteur des médias.

M^{me} Mitton donne avis de motion 61 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyée par **M. Coon**, elle proposera ce qui suit :

attendu qu'aucun travailleur ne devrait craindre de perdre son emploi s'il tombe malade ou doit s'occuper d'un membre de sa famille ;

WHEREAS the pandemic has made it clear that minimum wage workers do essential work in our communities and do not receive a fair wage for it;

attendu que les travailleurs qui font des heures supplémentaires au Nouveau-Brunswick doivent seulement être rémunérés pour ces heures supplémentaires au taux d'une fois et demie le salaire minimum, et non d'une fois et demie leur salaire;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to give all workers access to 5 paid sick days and 10 additional emergency days, if required due to a health pandemic or other emergency situation;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à s'engager à ouvrir la voie vers un salaire minimum de 15 \$ l'heure au cours des deux prochaines années

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à veiller à ce que les travailleurs soient rémunérés au taux d'une fois et demie leur salaire pour les heures supplémentaires.

Mrs. Harris gave notice of Motion 62 for Thursday, June 18, 2020, to be seconded by **Mr. LePage**, as follows:

WHEREAS New Brunswickers elected a minority government with an expectation that decision making should be more consultative, open, and transparent;

WHEREAS the Minister of Social Development announced a major policy decision on the reorganization of the Department of Social Development without consultation with stakeholders or the public;

WHEREAS many are concerned that this decision might cause a two-tier system with an inequality of service for rural regions;

WHEREAS according to the New Brunswick Common Front for Social Justice, the vulnerable of our society will be negatively impacted by this decision;

attendu que la pandémie a montré clairement que les travailleurs touchant le salaire minimum faisaient un travail essentiel dans nos collectivités et ne recevaient pas un salaire équitable en contrepartie ;

WHEREAS workers who work overtime in New Brunswick are only required to receive overtime pay at one and a half times the minimum wage, and not one and a half times their wage;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à donner à tous les travailleurs accès à 5 jours de congé de maladie payé et à 10 jours additionnels de congé en cas d'urgence, s'il y a lieu, en raison d'une pandémie ou d'une autre situation d'urgence,

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to commit to a path to a \$15 an hour minimum wage over the coming 2 years;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to ensure that workers receive overtime pay of one and a half times their wage.

M^{me} Harris donne avis de motion 62 portant que, le jeudi 18 juin 2020, appuyée par **M. LePage**, elle proposera ce qui suit :

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont élu un gouvernement minoritaire dans l'espoir que le processus décisionnel soit plus consultatif, ouvert et transparent ;

attendu que la ministre du Développement social a annoncé une importante décision ayant trait à la politique pour réorganiser le ministère du Développement social sans consulter les parties prenantes et le public ;

attendu que beaucoup de personnes craignent que la décision puisse créer un système à deux vitesses aboutissant à une inégalité en matière de services dans les régions rurales ;

attendu que, selon le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick, la décision aura des répercussions néfastes sur les personnes vulnérables de notre société ;

WHEREAS since assuming the role as leader of the government, the Premier has called for greater cooperation between all political parties and for parties to be less political;

WHEREAS the Premier should ensure his Ministers also recognize the need for proper consultation and public engagement prior to making major policy announcements;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to put this reform on pause until proper consultation is undertaken, a full reform proposal outlining all potential implications is brought forward by government, there is an indication of social acceptance, and it has been established that such a reform is necessary and in the best interests of the most vulnerable members of our population.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président.

Following third reading of Bills 3, 14, and 15, it is the intention of government that Bill 33 be called for second reading, as well as, with unanimous consent, the government bills introduced today entitled *An Act to Amend the Motor Vehicle Act* and *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*. All bills that receive second reading today are referred to the Standing Committee on Economic Policy. If any of these bills receive second reading today, I would ask for unanimous consent that they be considered by the Standing Committee on Economic Policy at its meeting today. Thank you, Mr. Speaker.

Unanimous Consent Denied

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent that bills entitled *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act* and *An Act to Amend the Motor Vehicle Act* be considered for second reading today?

Some Hon. Members: No.

attendu que, depuis son entrée en fonction comme chef du gouvernement, le premier ministre demande à tous les partis politiques de faire preuve d'un plus grand esprit de coopération et de faire moins de politique ;

attendu que le premier ministre devrait veiller à ce que ses ministres reconnaissent aussi la nécessité de mener un processus de consultation et d'engagement public approprié avant de faire des annonces politiques importantes ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre en suspens la réforme jusqu'à ce que des consultations appropriées soient menées, que le gouvernement dépose une proposition de réforme complète décrivant toutes les répercussions possibles, que l'acceptabilité sociale soit présente et qu'il soit établi qu'une telle réforme est nécessaire dans l'intérêt supérieur des personnes les plus vulnérables de notre population.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker.

Après la troisième lecture des projets de loi 3, 14 et 15, le gouvernement a l'intention d'appeler le projet de loi 33 à l'étape de la deuxième lecture, ainsi que, avec le consentement unanime, les projets de loi du gouvernement déposés aujourd'hui et intitulés *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* et *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Tous les projets de loi qui font l'objet d'une deuxième lecture aujourd'hui sont renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Si des projets de loi en question font l'objet d'une deuxième lecture aujourd'hui, je demanderais le consentement unanime pour qu'ils soient examinés par le Comité permanent de la politique économique lors de sa réunion d'aujourd'hui. Merci, Monsieur le président.

Refus du consentement unanime

Le président : Avons-nous le consentement unanime pour que les projets de loi intitulés *Loi modifiant la Loi sur la santé et l'hygiène au travail* et *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* soient examinés à l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui?

Des voix : Non.

Mr. Speaker: We do not have consent.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. Okay. I understand that the House just said that. I guess what I want to clarify here and why I am asking the House to reconsider its decision on not giving unanimous consent is that the opposition has had briefings on these two bills and it was indicated that there were no issues with them. Where there were no issues, I am just wondering maybe, because there is a bit of confusion with a couple of different bills, whether the House would reconsider.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent to reconsider?

Some Hon. Members: No.

Mr. Speaker: There is no unanimous consent.

14:45

Point of Order

Mr. G. Arseneault: On a point of order, I am just wondering whether that is normal procedure to ask us to reconsider. We can do that for the next half hour, reconsidering everything.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Order. Member, your point is well taken.

Now, do we have unanimous consent for Bill 33? That was another one.

(Interjections.)

Mr. Speaker: If we go through the second reading of Bill 33, do we have unanimous consent to discuss it in committee?

Some Hon. Members: No.

Le président : Nous n'avons pas le consentement.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Entendu. Je comprends que la Chambre vienne de répondre ainsi. Je suppose que, ce que je veux clarifier ici et la raison pour laquelle je demande à la Chambre de reconsidérer sa décision de ne pas donner le consentement unanime, c'est que l'opposition a eu des séances d'information sur les deux projets de loi en question et qu'il a été indiqué qu'il n'y avait pas de problème à leur égard. S'il n'y a pas de problème, je me demande simplement peut-être, parce qu'il y a un peu de confusion concernant quelques projets de loi différents, si la Chambre pourrait reconsidérer sa décision.

Le président : Avons-nous le consentement unanime pour reconsidérer la question?

Des voix : Non.

Le président : Il n'y a pas de consentement unanime.

Rappel au Règlement

M. G. Arseneault : J'invoque le Règlement. Je me demande simplement si c'est la procédure normale de nous demander de reconsidérer la question. Nous pouvons le faire pendant la prochaine demi-heure, en reconsidérant tout.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre. Monsieur le député, votre rappel est pertinent.

Avons-nous à présent le consentement unanime pour le projet de loi 33? Il s'agit d'un autre projet de loi.

(Exclamations.)

Le président : Si nous procédons à la deuxième lecture du projet de loi 33, avons-nous le consentement unanime pour en discuter en comité?

Des voix : Non.

Third Reading

(The following bills were read a third time and passed:

Bills 3, *An Act to Amend the Days of Rest Act*; 14, *An Act to Amend the Safer Communities and Neighbourhoods Act*; and 15, *An Act Respecting the Enhancement of Off-Road Vehicle Safety*.)

Debate on Second Reading of Bill 33

Hon. Mr. Urquhart, after the Speaker called for second reading of Bill 33, *An Act Respecting Security for the Legislative Assembly*: I am going to need a little assistance on which bill it is.

(Interjections.)

Mr. Speaker: It is the security of the Legislative Assembly. Do you have that, minister?

Hon. Mr. Urquhart: I do not know. I will tell you momentarily.

I do. Thank you for your tolerance.

Mr. Speaker, I rise on the second reading of *An Act Respecting Security for the Legislative Assembly*. The Legislature is in a time of opportunity. We want to make decisions that are affordable and responsive. We are amending the *Legislative Assembly Act* to provide consistent security services within the Legislative Assembly. We are also amending the *Sheriffs Act* to eliminate delays and inefficiencies by simplifying the appointment process for sheriffs and deputy sheriffs.

Mr. Speaker, we can all agree that the safety and security of all people within the Legislative Assembly precinct is a top priority. Our employees and visitors deserve a welcoming and safe place. That is why I bring this bill forward and speak in support of it.

At the request of the Legislative Assembly, we looked at the security options for this Assembly. This bill will make the Sergeant-at-Arms responsible for security services in the Legislature precinct and give him the

Troisième lecture

(Sont lus une troisième fois et adoptés les projets de loi suivants :

3, *Loi modifiant la Loi sur les jours de repos* ; 14, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* ; 15, *Loi concernant l'amélioration de la sécurité des véhicules hors route*.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33

L'hon. M. Urquhart, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi concernant la sécurité à l'Assemblée législative* : Je vais avoir besoin d'un peu d'aide pour savoir de quel projet de loi il s'agit.

(Exclamations.)

Le président : Il s'agit de la sécurité à l'Assemblée législative. Avez-vous le projet de loi, Monsieur le ministre?

L'hon. M. Urquhart : Je ne sais pas. Je vous le dirai dans un instant.

Je l'ai. Je vous remercie de votre tolérance.

Monsieur le président, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi concernant la sécurité à l'Assemblée législative*. L'Assemblée législative vit une période de possibilités. Nous voulons prendre des décisions abordables et souples. Nous modifions la *Loi sur l'Assemblée législative* afin de fournir des services de sécurité uniformes à l'Assemblée législative. Nous modifions également la *Loi sur les shérifs* afin d'éliminer les retards et les inefficacités en simplifiant le processus de nomination des shérifs et des shérifs adjoints.

Monsieur le président, nous sommes tous d'accord pour dire que la sûreté et la sécurité de toutes les personnes qui se trouvent dans l'enceinte de l'Assemblée législative sont une priorité absolue. Nos employés et nos visiteurs méritent un endroit accueillant et sûr. C'est pourquoi je prends la parole pour présenter le projet de loi et l'appuyer.

À la demande de l'Assemblée législative, nous avons examiné les options en matière de sécurité pour l'Assemblée. Le projet de loi rendra le sergent d'armes responsable des services de sécurité dans l'enceinte de

authority of a peace officer. It will also see security services provided by the Sergeant-At-Arms and his staff supplemented by deputy sheriffs.

14:50

Currently, off-duty police officers provide security services when the House is in session. This service is subject to the availability of off-duty police officers. Under these changes, the Sergeant-at-Arms will have the same power, authority, privileges, rights, and immunities as a peace officer as defined in the *Criminal Code* of Canada. The Sergeant-at-Arms will be supplemented by deputy sheriffs from the Department of Public Safety to provide security services.

Mr. Speaker, under the *Sheriffs Act*, we propose that the authority to appoint sheriffs and deputy sheriffs be transferred from the Lieutenant-Governor in Council to the Chief Sheriff. These individuals fulfil their duties on behalf of the public. Those duties would include courthouse security, transportation of individuals in custody, and jury management.

Currently, every sheriff and deputy sheriff is hired through a competition under the *Civil Service Act*. Despite that, every one of those hires must be approved by Cabinet Order in Council, a process that is time-consuming and subject to the schedule of Cabinet meetings. Similarly, every appointment must be revoked in the same way.

Transferring this authority to the Chief Sheriff will avoid delays and inefficiencies. This is an example of a simple change by government that will ensure responsiveness and affordability. Mr. Speaker, together we are working to make a difference. I hope that these initiatives will meet with the support of every member in this Chamber. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Horsman: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for this bill. For the most part, on this legislation, we agree. We are all aware of the security instances that have taken place in and around the Legislatures and Parliaments throughout Canada, such as the tragic event in Quebec in 1984 and, more recently, the gunman who stormed our Canadian Parliament in 2014 who was brought down by our

l'Assemblée législative et lui confèrera les pouvoirs d'un agent de la paix. Le sergent d'armes et son personnel recevront en outre l'appui de shérifs adjoints pour ce qui d'assurer les services de sécurité.

Actuellement, des agents de police non en service assurent la sécurité lorsque la Chambre siège. Il s'agit d'un service qui dépend de la disponibilité des agents de police non en service. En vertu des changements proposés, le sergent d'armes jouira des mêmes pouvoirs, privilèges, droits et immunités qu'un agent de la paix selon la définition dans le *Code criminel* du Canada. Le sergent d'armes pourra compter sur l'aide de shérifs adjoints du ministère de la Sécurité publique pour assurer les services de sécurité.

Monsieur le président, en vertu de la *Loi sur les shérifs*, nous proposons que le pouvoir de nommer les shérifs et les shérifs adjoints soit transféré du lieutenant-gouverneur en conseil au shérif en chef. Il s'agit de personnes qui exercent leurs fonctions au nom du public. Ces fonctions comprennent la sécurité des palais de justice, le transport des détenus et la gestion des jurys.

Actuellement, tous les shérifs et shérifs adjoints sont recrutés par concours en vertu de la *Loi sur la Fonction publique*. Malgré cela, chaque embauche doit être approuvée par un décret en conseil du Cabinet, une procédure qui prend du temps et qui est soumise au calendrier de réunions du Cabinet. En outre, chaque nomination doit être révoquée de la même manière.

Le transfert d'un tel pouvoir au shérif en chef permettra d'éviter les retards et inefficacités. Il s'agit là d'un exemple de changement simple de la part du gouvernement qui garantira la souplesse et l'abordabilité. Monsieur le président, nous travaillons ensemble pour changer les choses. J'espère que de telles initiatives recevront l'appui de tous les parlementaires. Merci, Monsieur le président.

M. Horsman : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre pour le projet de loi. Pour l'essentiel, nous sommes d'accord sur la mesure législative. Nous sommes tous au courant des incidents de sécurité qui ont eu lieu à l'intérieur et autour des assemblées législatives et des parlements dans tout le Canada, notamment l'évènement tragique au Québec en 1984 et, plus récemment, la prise d'assaut de notre Parlement canadien en 2014 par un tireur, lequel a été maîtrisé par notre chef Kevin

leader, then the Sergeant-at-Arms, Kevin Vickers, a member of the RCMP.

As a former police officer, as the minister was, I am aware of the need to always be vigilant in protecting against potential threats. Security in the Legislative Assembly is necessary, and for those we protect, we must have the tools for it. I will talk more about the bill later on, but I want to thank the minister.

I, too, spoke with the Sergeant-at-Arms about why. It is to save money, but, at this time, I want to thank the Fredericton police force for all that they do. It has provided security here for a number of years, which I can remember, being here, and I am sure that the minister across was here as well. I just want to ensure whoever is the person here that, again... Who will we call? We will be calling the Fredericton police force. Again, I want to thank those officers for their service and their continued service. I wish the Sergeant-at-Arms all the best with this. Thank you very much.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Yes, thanks to the minister for tabling this bill. The one thing about this bill that is fairly clear to me . . . The one thing about this bill that, to me, is a bit odd is why a new section 2 has been added to the *Sheriffs Act* as part of this bill to allow a chief sheriff to appoint sheriffs and deputy sheriffs where, currently, only the Lieutenant-Governor in Council has this power. That does not, on the surface, have anything to do with the security of the Legislative Assembly, it would seem, but some of the questions that we will have at committee will be formed from this. Other than that, Mr. Speaker, the bill is straight forward, and, in principle, I would support it. Thank you.

14:55

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Yes, I thank the minister for presenting this bill, and I do think that it is certainly a step in the right direction. We were newly elected in 2018. I know that there has always been security at the Legislature, but I think that, in order to take the next step and make sure that security is all the tighter and the resources are there for those who have to secure the building is long overdue, quite frankly.

Vickers, qui était alors le sergent d'armes, membre de la GRC.

En tant qu'ancien agent de police, comme l'était le ministre, je suis conscient de la nécessité d'être toujours vigilant dans la protection contre les menaces potentielles. La sécurité à l'Assemblée législative est nécessaire, et nous devons avoir les outils nécessaires pour assurer la sécurité de ceux que nous protégeons. Je parlerai davantage du projet de loi ultérieurement, mais je tiens à remercier le ministre.

J'ai également discuté avec le sergent d'armes des raisons d'une telle mesure. Il s'agit d'économiser de l'argent, mais je tiens aussi à remercier le corps de police de Fredericton pour tout ce qu'il fait. Il assure la sécurité ici depuis un certain nombre d'années, ce dont je me souviens, y ayant été présent, et je suis sûr que le ministre en face y a aussi été présent. Je veux juste m'assurer que la personne ici présente, quelle qu'elle soit, encore une fois... Qui allons-nous appeler? Nous appellerons le corps de police de Fredericton. Encore une fois, je tiens à remercier les agents de police en question pour les services qu'ils ont fournis et qu'ils continuent à fournir. Je souhaite bonne chance au sergent d'armes à un tel égard. Merci beaucoup.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Oui, merci au ministre d'avoir déposé un tel projet de loi. La seule chose qui me semble assez claire à propos de ce projet de loi... La seule chose qui me semble un peu étrange dans ce projet de loi est la raison pour laquelle un nouvel article 2 a été ajouté à la *Loi sur les shérifs* dans le cadre de celui-ci pour permettre à un shérif en chef de nommer des shérifs et des shérifs adjoints alors que, actuellement, seul le lieutenant-gouverneur en conseil détient un tel pouvoir. À première vue, cela n'a rien à voir avec la sécurité de l'Assemblée législative, semble-t-il, mais certaines des questions que nous aurons en comité porteront là-dessus. Pour le reste, Monsieur le président, le projet de loi est simple et, en principe, je l'appuierais. Merci.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Oui, je remercie le ministre d'avoir présenté le projet de loi, et je pense qu'il s'agit assurément d'un pas dans la bonne direction. Nous avons été élus en 2018. Je sais qu'il y a toujours eu des mesures de sécurité à l'Assemblée législative, mais je pense très franchement qu'il est grand temps de passer à l'étape suivante et de faire en sorte que la sécurité soit encore

The world is changing quite rapidly. There has been a lot going on. Tensions are rising in many different areas, and at the very source of all that is the heartbeat of democracy. For here in New Brunswick, this building and all of us, despite our disagreements, are the heartbeat of the people we represent. That needs to be protected and secure. Again, I thank the minister for bringing this forward. I look forward to some of the questions that will come out of the bill and to going from there. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 33, *An Act Respecting Security for the Legislative Assembly*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Mr. Speaker: Since we have completed the business on the agenda, is there anybody on the government side who wants to move the adjournment of the House?

Mr. Northrup: Mr. Speaker, I move the adjournment of the House.

(The House adjourned at 2:57 p.m.)

plus stricte et que les ressources soient disponibles pour ceux qui doivent assurer la sécurité de l'édifice. Le monde évolue très rapidement. Il s'est passé beaucoup de choses. Les tensions augmentent dans de nombreuses régions, et, à la source même de tout cela, il y a le battement de cœur de la démocratie. Ici, au Nouveau-Brunswick, cet édifice et nous tous, malgré nos désaccords, sommes le pouls des personnes que nous représentons. Cela doit être protégé et sécurisé. Une fois encore, je remercie le ministre d'avoir présenté une telle mesure. J'attends avec impatience les questions qui seront posées dans le cadre de l'étude du projet de loi, et j'ai hâte que nous puissions aller de l'avant. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 33, *Loi concernant la sécurité à l'Assemblée législative*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Le président : Puisque nous avons épuisé l'ordre du jour, y a-t-il quelqu'un du côté du gouvernement qui souhaite proposer l'ajournement de la Chambre?

M. Northrup : Monsieur le président, je propose l'ajournement de la Chambre.

(La séance est levée à 14 h 57.)